UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
PRINCE & FILS
1404, des Frênes
Saint-Rédempteur 831-3441
1133, Principale
Saint-Agapit 888-3925
MEUBLES DE QUALITE

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

QUÉBEC, SAMEDI 2 MAI 1981
85e année, no 107 180 pages 11 cahiers
édition samedi/dimanche
Livraison à domicile (6 jours) $1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 80¢ Québec 65¢

Comédien, amoureux... et lauréat du Robert-Cliche

Robert Lalonde a reçu cette semaine le prix Robert-Cliche, dans le cadre du Salon international du livre de Québec. Lui qui vit grâce à son métier de comédien depuis toujours a remporté ce prix pour son roman "La belle épouvante", inspiré de sa propre histoire d'amour. Et voilà que Robert Lalonde se découvre écrivain avant tout.

arts, page F-1

Lévesque a fait place à ses élèves modèles

Le député de Vanier, Jean-François Bertrand, est un des élèves modèles qui ont pu signer le "grand livre des ministres". Quant à Louise Harel, nouvelle élue et étiquetée radicale par surcroît, elle devra attendre son tour. Il semble, écrit J.-Jacques Samson, que le premier ministre René Lévesque a décidé de prendre les moyens nécessaires pour établir un peu de calme dans la maisonnée après quatre années et demie de pouvoir où le Conseil des ministres a été le théâtre de vifs débats.

dossier, page B-3

Le Salon du livre fermera demain

Le dixième Salon international du livre de Québec se poursuit aujourd'hui et demain encore, au Centre municipal des congrès. Et l'animation ne manque pas, comme en témoigne cette photo prise au kiosque de Crayons de Soleil. De jeunes savants en herbe de Sainte-Foy, Louis Lévesque, Frédéric Marmet et Caroline Germain, accompagnés du professeur Scientifix, réalisent des expériences chaque jour. Gaston Lagaffe n'est jamais bien loin non plus. Le Salon du livre, c'est un monde pour petits et grands: des éditeurs des quatre coins du monde, plus de 100 auteurs. Le salon est ouvert de 13h à 21h30 aujourd'hui et de 12h à 18h, demain.

séparation couleur, Audart — Le Soleil, Jacques Deschênes

Il obtient plus de pouvoir

Parizeau aurait menacé de tout quitter

par Norman DELISLE

(PC) — Un des premiers gestes du nouveau Conseil des ministres, qui se réunissait pour la première fois hier matin, a été d'adopter un décret pour transférer au ministre des Finances la responsabilité de fixer les enveloppes budgétaires des différents programmes gouvernementaux, a appris la Presse canadienne.

Cette responsabilité appartenait jusqu'à maintenant au président du Conseil du Trésor.

Depuis la réforme financière de 1971, c'était toujours le même homme qui occupait les deux postes de ministre des Finances et de président du Conseil du trésor.

Toutefois, en annonçant la composition du conseil des ministres, jeudi, M. René Lévesque a divisé la fonction. M. Jacques Parizeau gardera le portefeuille des Finances tandis que l'ex-ministre de l'Energie, M. Yves Bérubé, sera le nouveau président du Conseil du Trésor.

On rapporte dans les milieux parlementaires que M. Parizeau a très mal accueilli la décision de M. Lévesque de le départir d'une partie de ses responsabilités.

M. Parizeau aurait même signifié à ses collaborateurs son intention de quitter l'administration publique, à moins qu'on ne lui maintienne le droit de fixer lui-même l'envergure des budgets dévolus pour chaque programme mis en place par le gouvernement.

M. Lévesque s'est finalement rangé à l'avis de M. Parizeau et un décret a été présenté au conseil des ministres pour conserver à M. Parizeau une responsabilité qui, normalement, aurait dû échoir à M. Bérubé.

Les spéculations allaient bon train, hier, dans les couloirs du Parlement, au sujet de cette affaire.

Selon certains, M. Lévesque au-

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ **l'éditorial de Gilles Lesage, page A-6**

☐ **autres nouvelles en page A-15**

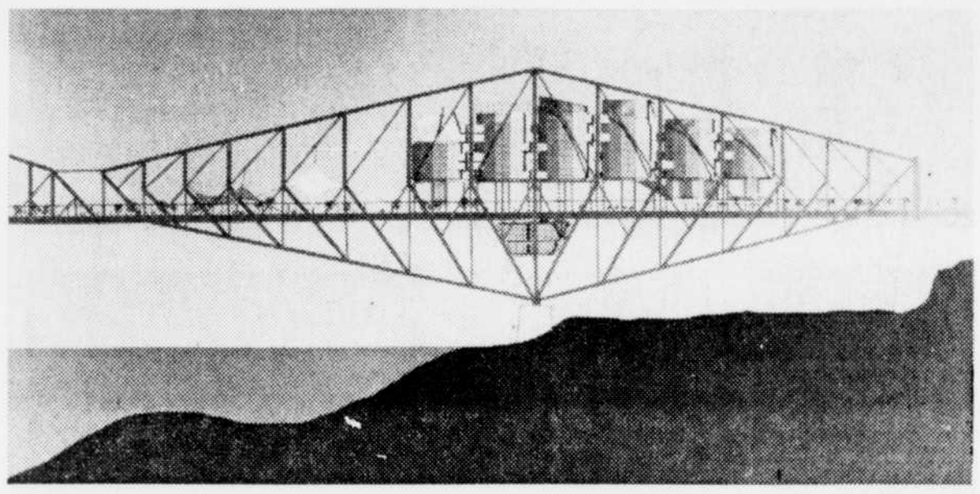

Faire du pont de Québec un centre scientifique

Classé parmi les chefs-d'oeuvre du génie civil et placé au rang des merveilles du monde à l'époque de son parachèvement, le pont de Québec, le pont cantilever le plus long jamais construit, vieillit! Deux étudiants gradués en architecture de l'université Laval, Daniel Meilleur et Denis Boucher, proposent de recycler le pont de Québec et en faire un monument national et le Centre national de la science et de la technologie du Québec.

sciences, page B-4

Des Québécois à El Asnam

Vue d'Algérie, la Baie James est un paradis

Les premiers des quelque 300 travailleurs québécois engagés par la firme Treco et qui partaient au début de l'année pour El Asnam, en Algérie, sont sur le point de revenir chez eux, si quelques-uns ne l'ont déjà fait. Notre collaboratrice en Europe, Elyette Curvalle, journaliste permanente au SOLEIL jusqu'à tout récemment, s'est rendue visiter ces travailleurs québécois sur place.

par Elyette CURVALLE
envoyée du Soleil
(collaboration spéciale)

C'est avec impatience que beaucoup attendaient ce retour. Non que les conditions de vie sur le chantier soient épouvantables: les cuisiniers sont Québécois, comme les menus, les chambres aménagées dans des maisons de Treco sont entretenues chaque matin par un groupe de femmes engagées sur place, le linge est lavé et repassé. Il y a un bar, une salle de projection dotée d'un magnétoscope pour voir, de temps à autre, les matchs de hockey et écouter les nouvelles.

En fait, la base-vie d'El Asnam, comme celle de Mostaganem, est confortable, un paradis à côté des baraques de toile, de tôle et de carton dans lesquelles vivent depuis six mois les réfugiés du trem-

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ **Lundi: Odette Roy dirige le projet en Algérie**

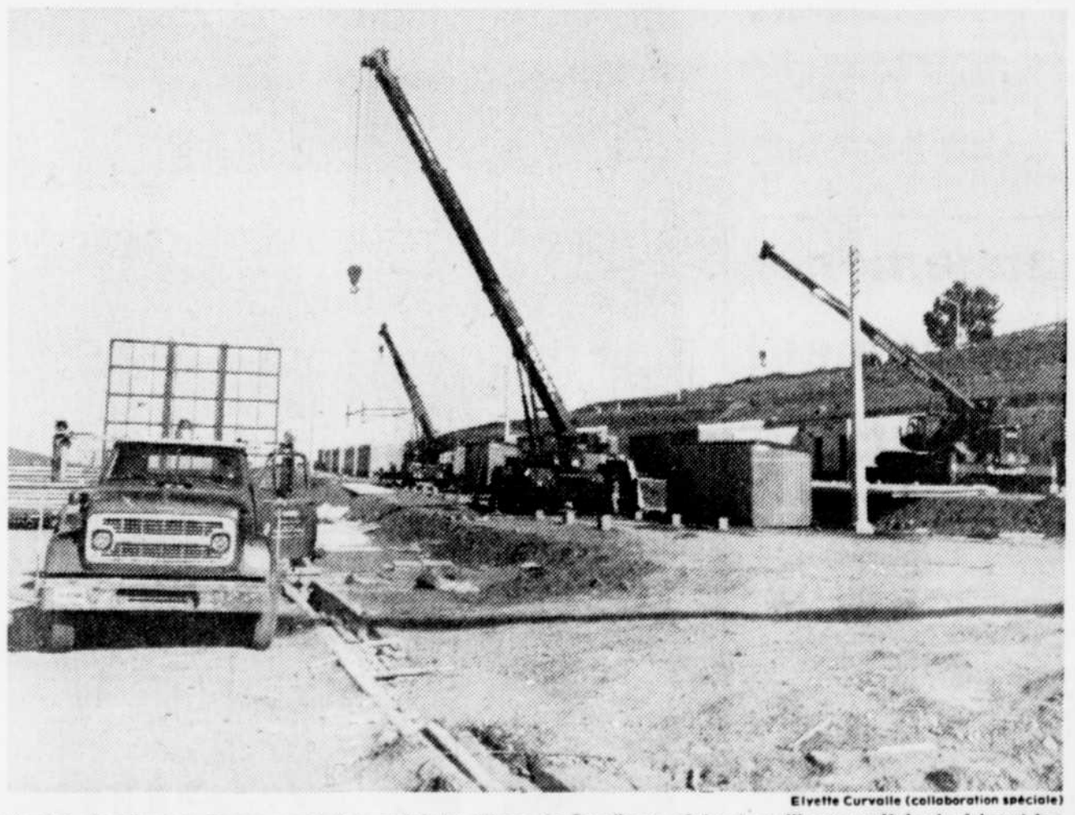

Elyette Curvalle (collaboration spéciale)

Un des chantiers de Treco en Algérie, celui du village de Sendjaes, où les travailleurs québécois érigent les maisons en série.

sommaire

Annonces classées	G-1 à G-12 et H-2 à H-9
Arts et spectacles	F-1 à F-11
Bandes dessinées	C-6
Bridge	H-5
Carrières et professions	E-8 à E-16
Décès	H-10 et H-11
Echecs	H-7
Economie-finance	B-5 à B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	F-10
Habitat	D-10 et D-11
Horoscope	H-9
La bonne chère	C-9 à C-11
Mot mystère	H-2
Mots croisés	H-4 et H-6
Où aller à Québec	F-11
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-3
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-8
Télévision	A-2
Tourisme	D-1 à D-9

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec, ennuagement dans l'Est, maximum de 7 à 14. Demain, peu de changements à Québec, nuageux et averses dans l'Est.

détails, page H-2

Accédez au prestige Mérici 688-1630
Appartements de luxe en condominium
Mérici . . . son nom parle pour lui.
LE CONDOMINIUM Mérici

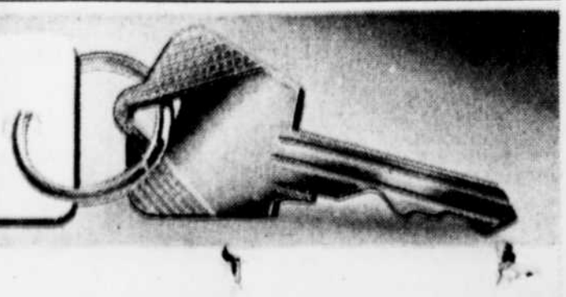

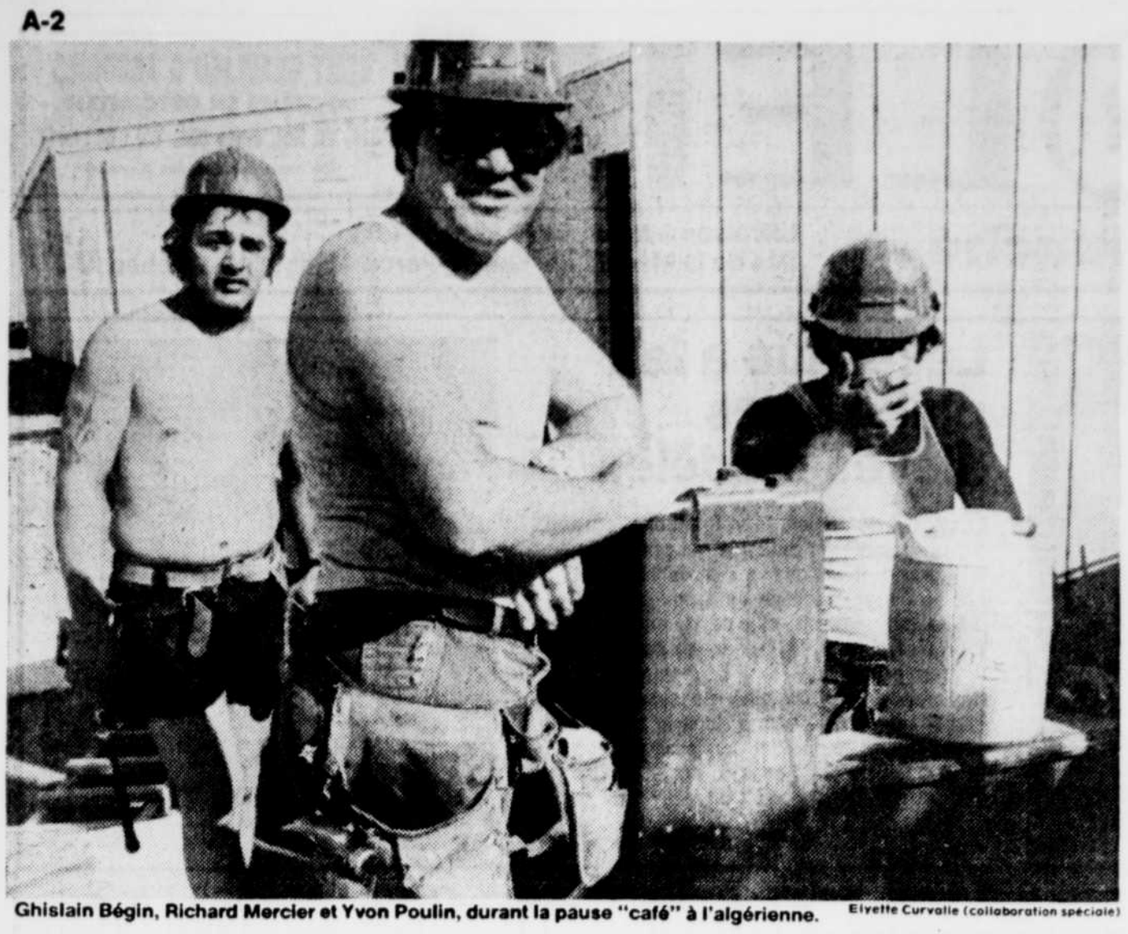

Ghislain Bégin, Richard Mercier et Yvon Poulin, durant la pause "café" à l'algérienne. Elyette Curvalle (collaboration spéciale)

Vue d'Algérie...

(Suite de la première page)

blement de terre du 10 octobre dernier.

Mais, pour de nombreux Québécois venus là pour travailler durant la morte saison, ce chantier aura été un long ennui: l'éloignement, le dépaysement, l'isolement par rapport à une culture et à une langue si différentes, le spectacle quotidien de conditions de vie difficiles, les difficultés de communication avec la famille, une organisation moins rodée que celles de chantiers qu'ils avaient connus au Québec et surtout ces trois mois de travail soutenus dont le dernier est le plus interminable, tout cela pesait sur le moral des hommes.

L'ennui, ça se traduit à El Asnam par l'attente du courrier qui devient un événement important, par le nombre de lettres que ces hommes envoient, par les photos de la famille que l'on sort de sa poche et que l'on montre, que l'on se fait envoyer.

"La Baie James est un paradis à côté d'ici", disait ce Beauceron en buvant sa bière algérienne et en rêvant d'une "50", d'une "Molson" ou d'une "O'Keefe" dans la salle de récréation-bar du camp.

"A la Baie James, tu as les journaux, les nouvelles du hockey, tu peux téléphoner à ta femme tous les soirs si tu veux"...

Oui, mais voilà, El Asnam n'est pas la Baie James. El Asnam est cette ville algérienne en pleine expansion dont il ne reste que des ruines, des maisons marquées d'un rond de peinture rouge, orange ou vert selon le degré de destruction, marque tragique à laquelle on reconnaît qu'il y a eu des morts, qu'il y en a peut-être encore sous les décombres qui n'ont pas toujours été déblayés.

La mosquée a été détruite et l'on a édifié à la hâte une mosquée de tôle ondulée au minaret en forme de bulbe qui brille au soleil de plus en plus chaud.

Les milliers de réfugiés chassés de leurs maisons qui, lorsqu'elles tiennent encore debout, sont une menace permanente, vivent en périphérie dans des abris de fortune, le long des voies d'accès.

Sous ces baraques de toile, de tôle, à même la terre battue, ils ont passé un hiver rigoureux dans le froid et la boue.

Pourtant, plus forte que la fatalité, la vie a repris ses droits. Les terrasses des cafés, des chaises et des tables posées sur les trottoirs, sont pleines d'hommes du matin au soir. Des femmes, dont beaucoup sont voilées, font leur marché le long des étals sommaires dans le vieux quartier de Leboudj.

Et les enfants! Il y en a partout, des enfants qui inventent des jeux de fortune au milieu de la misère, des enfants seuls, livrés à eux-mêmes, qui essaient de trouver quelques petites choses intéressantes à garder ou à revendre.

De Treco, ils convoitent les casquettes rouges, vertes et blanches (couleur du drapeau algérien).

Habitués à ce que leurs enfants ne manquent de rien, beaucoup de Québécois trouvent pénible la vue de ces enfants qui répètent "casquettes monsieur" en s'accrochant aux voitures ou vont, le soir, fouiller parmi les détritus.

Parizeau aurait...

(Suite de la première page)

rait voulu s'assurer qu'un certain "équilibre" règne au Conseil des ministres entre les différents titulaires de portefeuille, afin d'éviter qu'un ministre ne jouisse de trop d'influence par rapport à ses collègues.

Ces spéculateurs rappellent qu'à 58 ans, M. Lévesque doit commencer à songer qu'il ne sera pas éternel, qu'un "dauphin" devra éventuellement lui succéder à la tête du Parti québécois, et qu'il est préférable de ne pas privilégier un aspirant par rapport aux autres en lui donnant trop de responsabilités.

M. Parizeau est identifié depuis plusieurs années comme un des "dauphins" éventuels à la succession de M. Lévesque.

D'autres soutiennent que le premier ministre n'a pas apprécié certaines déclarations faites par M. Parizeau, au cours de la campagne électorale, en faveur de l'indépendance du Québec.

Le ministre des Finances, on le sait, est depuis 12 ans un partisan inconditionnel de l'indépendance du Québec, solution que certains autres dirigeants péquistes ne partagent pas tous avec le même enthousiasme.

Lévesque

Interrogé à ce sujet lors d'une conférence de presse vendredi, M. Lévesque a expliqué qu'il avait enlevé des responsabilités à M. Parizeau parce qu'il "y a une limite à ce qu'on peut demander à un homme".

M. Lévesque a rappelé la liste des dossiers dont le ministre des Finances aura à s'occuper au cours des prochains mois: la préparation annuelle du budget et des crédits financiers, les négociations avec les médecins et le renouvellement des accords fiscaux avec le fédéral.

Aussi, le premier ministre affirme avoir bien agi en confiant la responsabilité du Conseil du Trésor à M. Bérubé.

"Je me suis dit qu'un tandem, c'est vivable pour les deux", a conclu le premier ministre.

Accord à Sidbec-Normines

La Compagnie IOC et ses métallos près d'une entente

par Jean-Didier FESSOU

PORT-CARTIER — Réunis en assemblée générale mercredi et jeudi, les 300 employés de Sidbec-Normines ont finalement ratifié l'accord intervenu en début de semaine entre le syndicat des métallos et la filiale de Sidbec.

On se rappellera qu'il y a une dizaine de jours, les négociations avaient été rompues: les deux parties ne s'entendaient pas sur la rédaction de trois points des clauses normatives. Le syndicat avait alors demandé au ministère du Travail du Québec la nomination d'un conciliateur, M. Denis Tremblay.

L'entente intervenue entre les métallos et Sidbec-Normines reprend pour l'essentiel le contenu de la convention collective de travail conclut il y a un mois à la Compagnie minière Québec-Cartier. C'est la deuxième convention collective de travail de l'histoire encore récente de Sidbec.

Les Mines Wabush et les métallos se sont aussi entendus sur un contrat de travail similaire, la semaine dernière.

Il ne reste plus qu'à conclure un accord entre les métallos et la Compagnie minière IOC pour que soit achevée la négociation du fer qui concerne le renouvellement des conventions collectives de travail des quelque 10,000 métallos de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et du Labrador, négociations du fer qui ont débuté à la mi-décembre.

Selon les informations du SOLEIL, et au moment d'écrire ces lignes, les métallos et les négociateurs de la minière IOC s'étaient entendus sur l'ensemble des clauses normatives. Hier soir, à Labrador City, ne restaient plus à négocier que les clauses monétaires. Sur ce dernier point, les deux parties se sont entendues pour négocier un accord semblable à celui conclu à Québec-Cartier et repris ensuite aux Mines Wabush et à Sidbec-Normines.

Toujours selon les informations du SOLEIL, la négociation des clauses monétaires ne demanderait que quelques heures et pouvait prendre fin la nuit dernière.

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 15h30
Samedi: 8h00 à 12h00
647-3233 RENSEIGNEMENTS
647-3394 REDACTION
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LOTO PROVINCIAL
2,505,862

INTER-LOTO
numéro décomposable
115,662
numéros non décomposables
142,661
266,993
285,297
numéros mobiles
10308
7815
528

MINI-LOTO
522,944

LOTO 6/36
5-8-17-21-30-33
numéro complémentaire: 15

LA QUOTIDIENNE
(tirage de vendredi)
6-6-5

Causeuse en coton uni $529 *

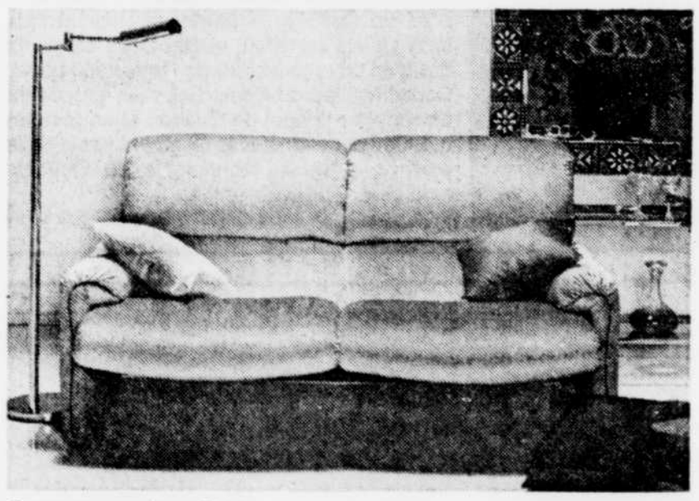

Causeuse en velours $1144

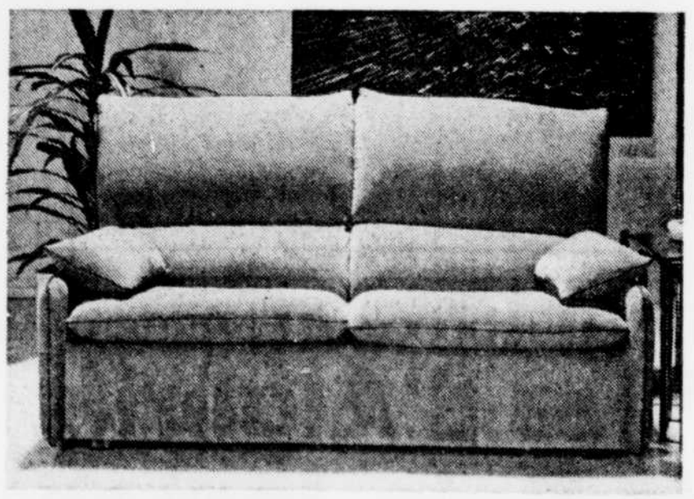

Causeuse en velours. Spécial $549

Causeuse en velours. Spécial $679

Causeuse en tweed $972 *

Les causeuses amoureuses

* Autres finis et couleurs disponibles

universdécor inc

Nouvelle adresse:
à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél.: 872-2321

Communikart 2577 9

Changements pour samedi et dimanche

TÉLÉ SOLEIL

SAMEDI 2 MAI

1h30 5 Musiquebec
8h00 3 5 7 9 9 11 12 13 Terre Humaine
5 Jack London's Tales of the Klondike
8h30 3 5 7 9 9 11 12 13 Race de monde
9h00 3 5 7 9 9 11 12 13 Télé-Sélection: "La pitié dangereuse" (1ère de 2).
5 Movie: "Casablanca".
10h30 3 The Reagan Budget Other Views
3 5 7 9 9 11 12 13 Les nouvelles du sport
10h45 3 5 7 9 9 11 12 13 La politique fédérale
10h55 3 5 7 9 11 12 Ciné-Club
9 Ciné-Soir
13 Ciné-Soir

DIMANCHE 3 MAI

11h30 7 Chemin d'une vie meilleure
11h45 7 Agenda
3h30 7 Justice pour tous
5h00 5 The Maging of Bear Island
7 Dans tous les cantons
5h30 7 Terre nouvelle
6h00 4 6 7 9 11 Le film du mois: "Un flic sur le toit".
7h30 3 5 7 9 9 11 12 13 Les Beaux Dimanches: Le monde a besoin de magie avec Michel Rivard.
8h00 5 Ragtime
8h30 3 5 7 9 9 11 12 13 Les Beaux Dimanches: Tigris: le départ.
4 5 6 7 9 11 La soirée du hockey

9h30 3 5 7 9 9 11 12 13 Les Beaux Dimanches: Te Deum
10h30 3 5 7 9 9 11 12 13 Sport-Dimanche
10h45 3 5 7 9 9 11 12 Ciné-Club
9 Ciné-Soir
13 Ciné-Soir
11h30 4 6 7 9 11 Les nouvelles TVA
5 News
11h45 4 Les nouvelles Télé-Capitale
5 After Eleven
12h00 4 6 7 9 11 Les gens qui font l'événement Inv.: Norbert Rodrigue.
00h30 4 Ciné-Weekend
6 7 9 11 Médecin d'aujourd'hui

Quadraplégique, elle a formé 700 couturières

par Guy DUBE

Monique Hamel, de Sainte-Foy, n'a pas du tout l'intention que les gens pleurnichent sur son handicap physique. Surtout pas à l'âge de 49 ans. Même si elle a passé les 48 autres années de sa vie clouée à un lit ou à un fauteuil roulant.

Au contraire, elle se considère très heureuse d'avoir réussi une vie active et d'avoir réalisé ce qu'elle voulait faire. Au-delà de 700 personnes lui doivent aujourd'hui d'être couturières ou couturiers.

Et elle n'est pas au bout de ses forces. Malgré la paralysie qui affecte totalement son corps et partiellement ses mains et ses doigts, Monique Hamel continue son travail de propriétaire, directrice et professeur à l'école de coupe et couture "Le Studio de l'Elégante Enr.", dans le quartier Laurentien de Sainte-Foy.

"Ce n'est pas parce qu'on ne marche pas qu'on ne peut pas réussir sa vie. Je croyais à mon étoile, même dans le fond du rang Sainte-Anne. Quand on veut, on peut; mais il faut vouloir par exemple!", constate-t-elle.

"Je suis très heureuse, j'ai réussi une vie normale. Je fais ce que je veux, j'ai mon école, un travail, ma maison, un grand terrain. J'aime ce que je fais. J'aime ça enseigner", précise cette femme, au coeur de l'Année internationale des personnes handicapées.

Le Soleil, Jacques Deschênes

De son fauteuil roulant, Monique Hamel suit l'évolution de chacune de ses candidates couturières.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Monique Hamel, une handicapée qui n'a pas le temps de pleurer sur son sort.

Poupée et mouche à pêche

C'est à l'âge de 14 mois que Monique Hamel a été atteinte de poliomyélite. En cette première moitié des années 1930, il n'y avait pas grand remède miracle, de cours spécialisés et encore moins d'intégration des personnes handicapées.

Ce sont donc ses frères qui lui ont fait l'école, à la maison. Déjà, elle ressentait le goût et le don de la coupe et la couture. Enfant, elle s'amusait à concevoir et à fabriquer des robes supplémentaires pour ses poupées.

Elle a subi 11 opérations, de 12 à 19 ans, dans un hôpital de la métropole, où elle a pu continuer à apprendre ce que les autres adolescents apprenaient à l'école "normale". Les opérations ont cependant amélioré son cas, reconnaît-elle: elle n'est plus obligée d'être attachée pour rester assise dans son fauteuil roulant.

"En sortant de l'hôpital, j'ai été deux ans à ne rien faire, à ne vouloir rien faire, à n'écouter que la radio. C'était mon sport préféré: les demandes spéciales de Blue Sky", raconte-t-elle en souriant.

"A 21 ans, j'ai arrêté de faire la folle. Je me suis mise à travailler, en commençant par les mouches à pêche". Par la suite, elle a fait de la couture pour les autres.

Finalement, la "Réadaptation professionnelle d'handicapé" lui donne un bon coup de pouce en lui payant des cours de coupe et couture à l'école Turcot; les matériaux, le transport, tout était défrayé.

Maison de 266 ans

Puis elle a décidé d'ouvrir sa propre école de coupe et couture, après avoir suivi des cours plus avancés au studio de haute-couture de feu John Kelly. C'était dans le milieu des années 1960.

Comme lieu de travail, elle a choisi la maison paternelle, aujourd'hui vieille de 266 ans, au numéro civique 265 rang Sainte-Anne, dans le nord du quartier Laurentien, à Sainte-Foy.

Et depuis, elle donne des cours et forme en moyenne une cinquantaine ou une soixantaine de couturières et de couturiers par année.

Dans son atelier de travail, tout comme dans la maison léguée par son père, Monique Hamel a fait éliminer toute barrière architecturale: porte-patio, patio avec rampe en pente adoucie, four, poêle et armoires à sa portée dans la cuisine, lavabos, commutateurs, prises de courant et thermostats abaissés, contrôle à distance pour le téléviseur.

Même la salle de bain a subi des modifications à faire rougir les meilleurs inventeurs: le bain-masseur (masseur parce que les muscles de Monique Hamel sont continuellement inactifs) a été muni d'un siège hydraulique lui permettant aisément de quitter son fauteuil motorisé pour se retrouver assise dans le fond du bain. Sans parler du système de minuterie de la lampe infrarouge, des contrôles du siège hydraulique et de l'eau chaude—eau froide.

Et quand on entre dans la maison, il n'y a pas de marches encombrantes ou de seuil de porte exagérément élevé.

Les cours individuels que donne Monique Hamel, selon le rythme de l'élève et selon ce qu'il désire apprendre, sont suivis d'un certificat d'étude de coupe et couture, ou encore de l'option couture en décoration, selon ce qu'aura choisi l'élève.

En plus d'aimer la vie, d'enseigner et d'administrer "Le Studio de l'Elégante", Monique Hamel trouve en outre le temps de faire de l'artisanat (murales, tableaux, cuir ciselé, tricot, etc.) et même de...tirer aux cartes!

L'affaire du secrétaire destitué de la CUQ

Doyon se dit satisfait de l'arrangement final

par Roch DESGAGNE

Officiellement, le secrétaire de la Communauté urbaine de Québec, Me Réjean Doyon, est rétabli dans ses fonctions, la rencontre de médiation tenue hier avant-midi au bureau du président de la Commission municipale de Québec, le juge Richard Beaulieu, ayant donné lieu à une entente de principe sur le conflit opposant la direction de la CUQ et son secrétaire destitué.

La CUQ aurait ratifié le protocole d'entente préparé par les procureurs des deux parties sous la supervision du juge Beaulieu. Toutes les tentatives du journal LE SOLEIL pour obtenir la version officielle d'un porte-parole de la CUQ se sont toutefois avérées vaines. Le président, le maire Marcel Pageau, a passé l'après-midi d'hier en consultation et dans la soirée, il était toujours inaccessible.

Quant à Me Réjean Doyon, lors d'une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, il s'est dit satisfait de l'arrangement final, qui le réhabilite professionnellement et l'indemnise sur le plan matériel.

Ainsi prend fin, théoriquement, un litige administratif qui a défrayé la manchette au cours des derniers mois, et qui a accaparé les énergies de l'administration urbaine de Québec.

Sur le plan financier, selon les termes de l'entente finale, exposée au journal LE SOLEIL par Me Doyon, le règlement signifie un déboursé global de plusieurs dizaines de milliers de dollars, uniquement en traitement et dédommagement versés à Me Doyon.

Suspension levée

Deux résolutions (C-81 et C-82), à être ratifiées par le conseil de la CUQ, sont incluses dans l'entente déposée devant le président de la Commission municipale.

Incidemment, le juge Richard Beaulieu est intervenu dans ce dossier en tout dernier ressort, uniquement pour prendre la relève du médiateur Jeremy Giles, le médiateur qui a initié le règlement final de ce long litige. Au cours des derniers jours, M. Giles était retenu à Ottawa, dans un autre dossier prioritaire de la Commission municipale.

La première résolution décrète la "levée de la suspension et réintégration de Me Réjean Doyon comme secrétaire et directeur du service du contentieux de la Communauté urbaine de Québec".

L'autre est libellée comme suit: "Rescision des résolutions et transaction entre la Communauté urbaine de Québec et Me Réjean Doyon".

Entente confirmée

En faisant part au journal LE SOLEIL des conclusions de la rencontre de médiation qu'il a présidée jusqu'au milieu de l'après-midi d'hier, le juge Beaulieu affirmait que l'affaire Doyon "progresse agréablement".

Il précisait que l'accord de principe était intervenu entre les avocats de la CUQ et de Me Doyon, et qu'il ne manquait que la décision finale des deux parties.

Dans le préambule de l'entente intitulée: "Transaction entre Réjean Doyon et la Communauté urbaine de Québec", le président de cet organisme, M. Marcel Pageau, se déclare dûment autorisé à ratifier les termes de l'entente. Les membres de l'exécutif de la CUQ avaient délégué le procureur de l'organisme supramunicipal à la séance convoquée par le juge Beaulieu, alors que Me Réjean Doyon était assisté de son procureur Me Louis Rémillard.

La CUQ ratifie l'entente

"Je suis satisfait de l'accord parce que cela m'évite de plus longues procédures et j'estime que le règlement de cette affaire rétablit ma réputation de serviteur public, en me réintégrant dans mes fonctions de secrétaire et en rescindant les résolutions de suspension et de destitution par lesquelles la CUQ reconnaît que ses décisions étaient sans fondement."

C'est le commentaire que Me Réjean Doyon faisait, en début de soirée hier, dans une entrevue au SOLEIL.

Me Doyon constate que le principe de la liberté d'association est sauvegardé, par suite de l'accord intervenu hier. On se rappellera que le secrétaire de la CUQ avait été destitué de ses fonctions parce qu'il était membre et président de l'Alliance du personnel de direction de la CUQ.

Commentant le droit d'association dont jouit tout individu, principe dont la contestation par la CUQ fut à la base de tout l'imbroglio, Me Doyon se demande "si on doit vivre sous la règle des hommes ou des lois".

"Dans mon for intérieur, j'aurais préféré une victoire plus flamboyante, qui aurait encore mieux marqué que le droit d'association est sacré et que le titre de maire ne donne pas droit de vie ou de mort sur les subordonnés et les individus", confiait Me Doyon.

"Dans les circonstances, pour éviter des recours devant les tribunaux, l'accord intervenu est ce qui m'a paru le plus acceptable", dit-il, en souhaitant "que mes autres collègues de l'Alliance ne subissent aucun contrecoup de cette affaire."

Me Doyon a précisé qu'il venait tout juste d'être informé, en fin d'après-midi, que la CUQ avait signé le protocole d'accord. Au même moment, le président de la CUQ, le maire Marcel Pageau d'Ancienne-Lorette, tenait une longue conférence téléphonique, de son bureau de la CUQ.

Plein salaire et dédommagements

Me Doyon s'engage à démissionner de ses fonctions en date du 30 novembre 1981, et à ne pas se présenter aux locaux de la CUQ. D'ici cette échéance, il peut occuper un autre emploi.

Il recevra son plein salaire et jouira de tous les avantages reliés à son ancien emploi de secrétaire, rétroactivement au 13 janvier 1981, date de sa destitution, jusqu'à la fin de son contrat d'engagement, le 30 novembre 1981.

De plus, la CUQ continuera de lui verser son plein salaire jusqu'au 31 mai 1982, compensation tenant lieu de dommages moraux et exemplaires fixés par la Commission des droits de la personne à $10,000.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Me Réjean DOYON

"Confiez-nous un mandat de gestion mensuelle de votre entreprise"
SYSTOMATIQUE Ltée
● informatique
● comptabilité
Serge Huard, ca
522-2081
55, chemin Ste-Foy
Québec G1R 1S9

LOCAUX A LOUER
Pour dentiste ou autres professionnels dans centre médical établi. Région de Québec.
661-0097

2 TERRAINS A VENDRE
BORDURE DU FLEUVE A ST-ANTOINE DE TILLY
● 64,000 pieds et 116,000 pieds carrés
● Service d'aqueduc
● Bordure de la route principale
● 15 minutes du pont de Québec
● Construction domicilière permise
● Magnifique vue sur le fleuve
524-7352

BUREAUX et ENTREPÔT à louer
10,380 pi.ca.
635 boul. Pierre-Bertrand Vanier
681-7211

BOIS/MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.
BOMAT INC
Expert en approvisionnement
1212, ch. Industriel, Bernières - 831-4848

"LE CHINCHILLAS, UN ELEVAGE RENTABLE"

CHOISISSEZ LE HAUT STANDARD DE QUALITE DE
Thinchilla Q inc
Une compagnie typiquement québécoise
Demandez notre documentation
Ecrivez ou téléphonez à:
Thinchilla Q inc
1411, Boisclair
Beloeil
Québc J3G 5E6
Tél.:(514) 729-6737

EXPOSITION
ARTISTES CANADIENS RENOMMES
3 JOURS SEULEMENT
Les samedi, dimanche et lundi 2, 3 et 4 mai, de 11h à 22h.
HOLIDAY INN
3225, Hochelaga à Ste-Foy

Oeuvres d'artistes de l'Académie Royale des Arts du Canada et de nos meilleurs peintres contemporains: James Wilson Morrice, Marc-A. Fortin, Suzor-Côté, Adrien Hébert, Adam Sherriff Scott, Jean Dallaire, Léo Ayotte, Thomas M. Martin, Graham Norwell, Berthe des Clayes, etc.
Jean-Paul Riopelle, Stanley Cosgrove, Henri Masson, René Richard, Gordon Pfeiffer, Louis-Paul Perron, A. Tatossian, Paul Soulikias, Henry Simpkins, Iacurto, Umberto Bruni, A. Rousseau, Claude Picher, Bruno Côté, A. Bertounesque, J.D. LeClerc et beaucoup d'autres artistes.
Michel de Kerdour
GALERIE D'ART - 4, Place Québec, Québec Tél.: (418) 522-4341
Cette annonce tient lieu d'invitation personnelle.
Michel de Kerdour serait heureux de revoir à cette occasion, tous ses amis et collectionneurs.

Il y a dix ans, Saint-Jean-Vianney...

PC

Des maisons et des automobiles sont restées perchées sur le bord du gouffre d'une profondeur de 100 pieds.

MONTREAL (PC) — Quelques segments de route, les marches de l'église, la charpente de la vieille école et un petit monument de pierre à la mémoire des 32 victimes de cette nuit fatidique où la terre s'est entrouverte; voilà à peu près tout ce qui reste de Saint-Jean-Vianney.

Il y a dix ans — le 4 mai 1971 à 22h55 pour être précis —, la plupart des 1,300 habitants de ce village de la vallée du Saguenay regardaient paisiblement chez eux le deuxième match chaudement disputé de la finale de la coupe Stanley mettant aux prises le Canadien de Montréal aux Black Hawks de Chicago.

Le Tricolore a finalement perdu 2-1 mais aucun partisan de Saint-Jean-Vianney n'a assisté à la défaite: quelques minutes après le début de la première période de prolongation, 32 personnes — des enfants pour plus de la moitié — étaient engloutis sous 15 millions de tonnes de boue, à la suite d'un glissement de terrain qui a déchiré la ville en deux et attiré 45 maisons dans un cratère de 500 mètres sur 200 et d'une profondeur de 60 mètres.

Cris du fond de l'abîme

Cette nuit-là, on pouvait malgré la pluie entendre du fond de l'abîme les cris des victimes et des quelque 70 personnes qu'on allait finalement rescaper. Les autres se tenaient là, au pied du gouffre, en proie à l'horreur et à l'impuissance.

Des familles entières ont péri. Certains travailleurs de nuit à l'aluminerie et aux usines de pâtes et papier de l'agglomération de Chicoutimi-Jonquières ont perdu femme et enfants. On n'a retrouvé que quelques corps dont certains dans la rivière Saguenay, à plusieurs kilomètres du village.

Moins de six mois après, cette communauté prospère, située à 300 kilomètres au nord de Québec au coeur du pays de l'aluminum et du bois, allait être rayée de la carte. Maisons et édifices encore debout, dont l'église, ont en effet été transportés pièce par pièce aux abords de Jonquière.

Demain, les survivants et d'autres personnes de la région se réuniront sur les lieux de la tragédie pour assister à un service anniversaire.

PC

Des 150 maisons, 45 ont été englouties dans le cratère quand Saint-Jean-Vianney a été déchirée en deux.

ÉDITION SPÉCIALE – ÉDITION SPÉCIALE

NOUS AVONS PROGRAMMÉ DES MARCHÉS PRÉFÉRENTIELS POUR VOUS FAIRE BÉNÉFICIER D'UN PRIX TRÈS SPÉCIAL.

2,395.00$

le vaisselier, la table à allonge et ses 4 chaises

Mobilier rustique français en bois fruitier, repensé et redessiné pour s'adapter aux pièces et aux besoins d'aujourd'hui.

La salle à manger, une pièce où chacun prend plaisir à se retrouver!

Pour la rendre facile à vivre : une table d'entretien pratique, des chaises qui se doivent d'être confortables et des éléments de rangement fonctionnels.

Tout cela, dans une ambiance chaleureuse où s'allient la qualité et l'élégance.

UNE AMBIANCE DE LA GALERIE DU MEUBLE TRADITIONNEL

la galerie du meuble
ROCHE-BOBOIS

CONTEMPORAIN: 18, RUE COURCELETTE (681-0171) ROCHE-BOBOIS: 16, RUE COURCELETTE (681-4101) TRADITIONNEL: 1299, BOUL. CHAREST OUEST (681-0171)

Le meilleur point, c'est tout

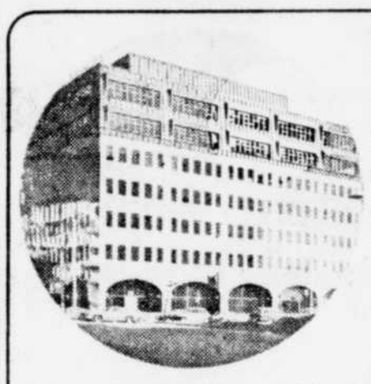

- c'est l'édifice à bureaux du Complexe St-Amable
- un édifice moderne, de classe, à la portée de tous les autres points

• près du centre-ville • près de la colline du Parlement • près des théâtres, des grands hôtels • près des grands axes routiers • près de tous les services urbains • près de l'ambiance unique de la Grande-Allée • *un édifice à bureaux offrant des espaces de location de 800 à 15,000 pi. ca. par étage et le bénéfice d'un stationnement souterrain de 166 places.*

le complexe St-Amable

Si vous songez à relocaliser vos bureaux, maintenant ou dans un proche avenir, renseignez-vous au sujet de tous les avantages que vous offre le Complexe St-Amable, 1150, rue Claire-Fontaine, Québec

LE COMPLEXE ST-AMABLE
administré par les Immeubles Imbrook Ltée, une compagnie du Groupe La Laurentienne.
Tél.: (418) 525-4961

l'édifice à bureaux qui arrive à point

le Meilleur PRIX

marantz Technics

40 watts RMS

marantz SR 1000
• AM/FM stéréo
• entrées et sorties multiples

Technics SB-L50
3 voies, 10 po

marantz
Entraînement direct, bras droit incluant cellule V15AM2

PICKERING
Economie de $275.00

699

Alpage FL 2100

Magnétophone à cassette DOLBY

189
Rég.: $270.00

sélectronic
600, BELVEDERE, QUEBEC — 683-2525

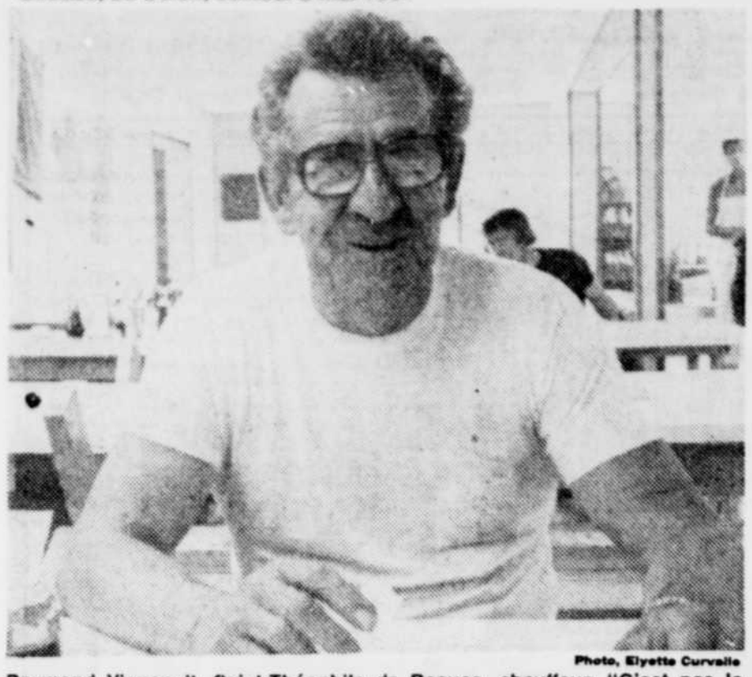

Photo, Elyette Curvalle

Raymond Vigneault, Saint-Théophile de Beauce, chauffeur: "C'est pas la perfection, mais je ne suis pas ennuyeux.

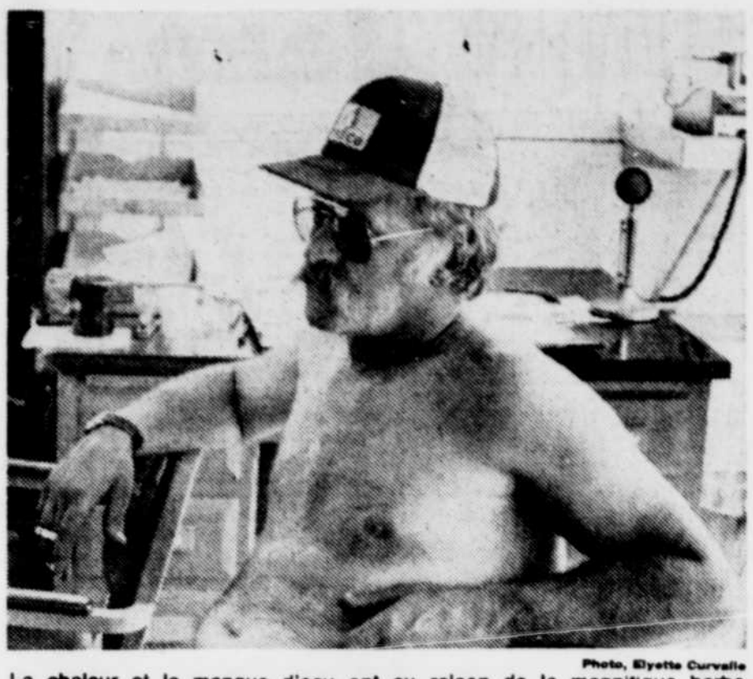

Photo, Elyette Curvalle

La chaleur et le manque d'eau ont eu raison de la magnifique barbe qu'arborait Martin Busque avant de quitter la Beauce.

Photo, Elyette Curvalle

Le boute-en-train du groupe, Guy Tremblay, adore le soleil méditerranéen et constate, avec humeur, qu'il ne faut pas être pressé.

La chaleur et l'éloignement transforment les Beaucerons

par Elyette CURVALLE
envoyée du Soleil
(collaboration spéciale)

EL ASNAM — Certains des Beaucerons qui se préparaient à partir pour El Asnam en janvier dernier et ne savaient pas à quoi s'attendre ne sont pas déçus, même s'ils ont trouvé ça dur, "par bouts".

Ainsi, arrivé parmi les premiers, il y a Martin Busque, ce chef mécanicien de Saint-Georges de Beauce que LE SOLEIL avait rencontré avant son départ pour l'Algérie.

Martin Busque n'est pas à El Asnam mais à Mostaganem, au port où arrivent les bateaux chargés des maisons et du matériel.

J'ai failli ne pas le reconnaître sans cette magnifique barbe qu'il arborait à Saint-Romuald. Il l'a rasée, dit-il à cause de la chaleur et du manque d'eau au camp.

Il a aimé l'expérience et se promettait un voyage de trois à quatre jours autour de Constantine, avant son retour. "Le plus difficile, reconnaissait le Beauceron, était le manque de communication avec la famille."

"Les rapports avec les autochtones sont bons, à condition de comprendre qu'il ne faut pas leur parler de leurs femmes."

A Mostaganem où la vie s'est organisée sur les terrains de l'ancien aéroport, l'ambiance semble plutôt bonne. Il n'y a là qu'une soixantaine de personnes parmi lesquelles 35 chauffeurs qui, traditionnellement, "se tiennent les coudes". Pour tromper l'ennui, les gars ont aménagé une salle de récréation avec un vrai foyer et un bar. Ils ont même un orchestre: guitare et musique à bouche.

"C'est pas la perfection, disait **Raymond Vigneault**, de Saint-Théophile de Beauce, mais je suis pas ennuyeux. Les débuts ont été difficiles, reconnaît-il.

Claude Pressé, le directeur du transport, a appris la patience, dit-il. Autres moeurs, autres méthodes. Il faut discuter beaucoup, savoir attendre. "Inch Allah"... si Dieu le veut... est une des premières choses que l'on apprend en Algérie.

"C'est parfait"! constate avec bonne humeur **Guy Tremblay**, boute-en-train du groupe, opérateur de grue originaire de la Vallée de la Matapédia, Causapscal plus précisément et venu tout droit de l'Ancienne-Lorette. Il évoque le départ des gros convois de 16, 17 camions que l'on a chargés dans la nuit et qui, escortés par la police, arrivent à El Asnam en procession impressionnante. Il aime ce soleil, ce dépaysement, la proximité de la Méditerranée.

A El Asnam, la Méditerranée est réservée aux privilégiés qui ont un moyen de transport et du temps libre, deux denrées plutôt rares.

Si l'on veut s'éloigner du camp, ne sont en principe disponible que les gros autobus scolaires qui servent au transport quotidien des travailleurs du camp aux sites et aux voyages d'arrivée et de départ des hommes (quatre heures de route en autobus entre Alger ou Oran et El Asnam).

Beaucoup repartiront d'El Asnam après avoir travaillé sept jours sur sept et 14 heures ou plus par jour, en n'ayant vu, de l'Algérie, que cette plaine du Chétif dans laquelle El Asnam est construite, la boue de février et le soleil de plomb d'avril, les hérissons qu'apportait le soir l'un des gardiens de nuit qui avait décidé d'en apprivoiser un et le spectacle quotidien des rues animées d'une ville qui essaie de renaître de ses cendres.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL
Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.
647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

LOGEMENTS EXCLUSIFS
AUX PERSONNES AGÉES
Ste-Foy
Ambiance familiale, très bien situé.
Nombre limité.
A partir de $400 le couple.
Pour plus d'information, écrire au:
Dépt 4747, Le Soleil Ltée, Québec G1K 7J6

2664 3
PERREAULT
Place Ste-Foy Tél 658 0081

L'or noir en esthétique

SPÉCIAL DE LANCEMENT
18,50 $ sur le masque noir de Rémy Laure, valeur régulière de 25 $
TRAITEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES
Prenez rendez-vous avec:
20% d'escompte sur produits de maquillage
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 21h.
CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE Diane Grenier
40, av. Bégin, Lévis, (418) 833-2179

PAYSAGISTE PLANTE ENR.
POSE DE DALLES IMBRIQUEES OU BETON COULE, POUR ENTREES, TROTTOIRS, PATIOS.
MURS DE SOUTIEN EN BOIS OU BLOC-REMBLAI.
ESTIMATION GRATUITE, TRAVAIL GARANTI.
628-9071

Préparez-vous un bel été maintenant... offrez-vous tous les plaisirs de la voile, où et quand vous voulez sans perdre une minute.

UN CHOIX A SON MEILLEUR
VOILIERS à partir de $1,150.00
Dépositaire des marques
● St-Laurent 2.8 ● International 420
● Laser ● Laser M ● Laser II ● Tasar
● Service de courtage en voilier
● Vente de canoë St-Maurice (canoë ponté Abénaquis)
les voiliers André Martel
dériveurs, accastillage, réparations
4252, rue st-félix, cap-rouge G0A 1K0
(418) 658-9524

DENIS PEPIN AUTO LTÉE

M. Lauréat Moffet
La maison DENIS PEPIN AUTO LTEE est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle que M. Lauréat Moffet est de retour à son bureau le 4 mai 1981 et invite ses clients à venir le consulter pour l'achat de nouvelles voitures.

Dépôts garantis 15 3/4
UN CHOIX JUDICIEUX
• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000$
Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.
Venez ou téléphonez
Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
QUÉBEC
Complexe Centre-Ville Ste-Foy
(418) 653-6811
1-800-463-4792
Fiducie du Québec
MONTREAL (514) 281-8840 LAVAL (514) 668-5223 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5745
desjardins

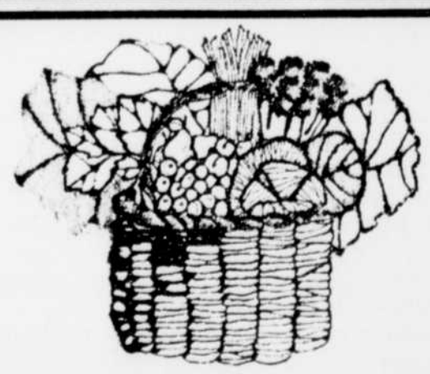
le marché de la place
"OUVERTURE LE 7 MAI"
Place de ville, Ste-Foy
Route de l'Eglise et
Chemin des Quatre-Bourgeois
Pain de ménage - Fromage - Fruits
Artisanat - Centre Jardin
Marché de fleurs
Ouvert de 8h30 à 21h tous les jours de la semaine
le marché aux puces

"OUVERTURE LE 3 MAI"
Centre sportif et sur la place
tous les dimanches de 10h à 17h
Réservations: 657-4070

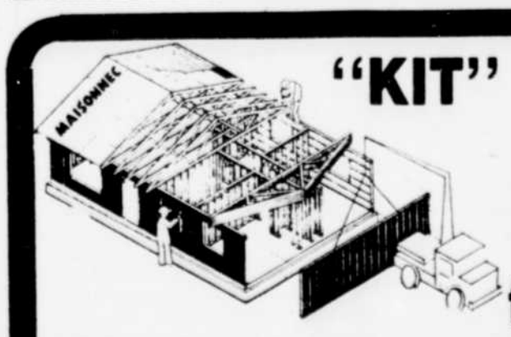

"KIT" à partir de $14,300
MAISON avec fondations
Maison modèle à visiter
$29,488
Exemple de 24x36
Choix de terrains de dimensions de modèles
MAISONNEC inc.
4270, boul. Hamel Ancienne-Lorette 872-4610
784, Commerciale St-Jean-Chrysostome 839-6707
5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'APCHQ
Compétence et solvabilité

LE SOLEIL
Québec, samedi 2 mai 1981

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef: Claude Masson
Président et directeur général: Paul-A. Audet
Directeur de l'information: Gilbert Athot
Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Directeur de l'éditorial: Marcel Pépin

Le règlement de l'affaire Réjean Doyon

claude masson

L'interminable "affaire Doyon" vient de connaître son dénouement.

Me Réjean Doyon, secrétaire, directeur du contentieux et conseiller juridique de la Communauté urbaine de Québec, est blanchi de tout soupçon et les autorités de la CUQ reconnaissent leur double erreur de l'avoir suspendu et destitué en acceptant de rescinder les résolutions adoptées à ces fins.

En contrepartie, comme les belligérants d'hier ne pourraient raisonnablement travailler ensemble demain parce que leurs relations interpersonnelles seraient insupportables, Me Doyon accepte de remettre immédiatement sa démission.

En d'autres termes, Me Doyon est réintégré juridiquement dans ses fonctions mais il ne se présentera pas au travail et il sera payé jusqu'au 31 mai 1982.

Comme tout compromis, cette solution n'est pas idéale mais elle permet aux deux parties de "sauver les meubles" et aux membres du comité exécutif de la CUQ de "sauver la face".

Dans les faits, même si son honneur est sauf et que sa réputation est complètement rétablie, Me Doyon demeurera le grand blessé, la victime des décisions vengeresses qui ont été prises par l'exécutif de la Communauté tout au long de cette malheureuse aventure.

Si, à court terme, les Marcel Pageau, Jean Pelletier, Pierre Bernier, Michel Rivard, Ben Morin, Jacques Boudreau et Marc-Omer Giroux sont humiliés sur la place publique parce qu'ils doivent reconnaître leurs erreurs dans ce dossier, ce sont les contribuables qui, en définitive, par leurs taxes, paieront la note à Me Doyon par la faute de leurs administrateurs élus.

L'intéressé, par contre, se retrouvera seul à la recherche d'un emploi avec une forme de "fardeau de la preuve" à établir auprès des employeurs sollicités et nécessairement au courant de cette trop longue et pénible histoire.

• • •

Si le cas Doyon est à toutes fins utiles réglé, le problème de fond demeure.

Les autorités de la CUQ ont multiplié les insinuations, les accusations indirectes en laissant soupçonner des motifs de congédiement qui n'ont jamais été rendus publics malgré les demandes répétées de M. Doyon lui-même, de membres du conseil de la CUQ, de la Conférence des cadres de la fonction publique et de notre journal.

Y avait-il des raisons inavouables? L'invitation à les faire connaître n'a jamais été relevée.

Le seul reproche connu publiquement voulait que Me Doyon ait été trop tatillon, trop légaliste aux yeux des élus de la CUQ. La fameuse résolution réclamant sa destitution disait: "Me Doyon a maintes fois affirmé sa détermination de s'en tenir, quant à l'exercice de ses fonctions, aux strictes prescriptions de la loi".

Or, c'est précisément ce que commande la loi au secrétaire de la Communauté urbaine, à titre de "gardien de la loi".

Les élus désirent un(e) secrétaire plus souple, plus compréhensif, plus coopératif.

Le danger est que les assouplissements, les accommodements se transforment en gestes de compromission, de soumission aveugle aux volontés du prince que constitue le comité exécutif du gouvernement régional.

C'est ce qu'il faudra surveiller de près dans les critères de choix du prochain secrétaire et dans les relations futures qui existeront entre lui (ou elle) et les dirigeants de la CUQ.

Pour le public, qui a dû assister impuissant à tous ces démêlés, le dénouement de cette histoire conserve un goût amer quant aux décisions arbitraires, injustifiées, amorales de leurs élus.

Les administrateurs municipaux, notamment ceux qui ont approuvé à l'aveuglette et sans s'interroger la destitution du haut fonctionnaire, sont-ils aussi responsables qu'ils veulent bien le faire croire à leurs administrés? Après cette péripétie scandaleuse, on peut en douter.

• • •

La fin de "l'affaire Doyon" ne constitue d'ailleurs qu'un chapitre du malaise plus général qui règne à la Communauté urbaine de Québec.

Qu'adviendra-t-il des chambardements provoqués par le nouveau directeur général, M. Gaston Meunier, et qui ont frustré plusieurs directeurs de services?

Qu'adviendra-t-il de la reconnaissance réelle de l'Alliance du personnel de direction de la CUQ présidée par Me Doyon?

Comment réglera-t-on le cas en suspens de M. Michel Barcelo, ex-directeur de l'aménagement du territoire, qui a déposé lui aussi une plainte pour "destitution injustifiée et illégale" devant la Commission municipale?

Que fera-t-on de la poursuite de $90,000 déposée devant la cour supérieure par M. J.-Roger Fortin, commissaire industriel, pour motifs d'arrérages de traitement, préjudice financier, moral, professionnel et bris de carrière?

Après ce qui vient de survenir, quelles seront les relations entre les cadres de la CUQ et le président Marcel Pageau, les membres du comité exécutif et le directeur général?

Bref, le dossier CUQ est loin d'être fermé.

Un bonbon pour Vaugeois?

gilles lesage

La nomination de M. Denis Vaugeois au poste d'adjoint parlementaire au ministre délégué aux Affaires parlementaires n'est rien d'autre, pour l'instant, qu'un bonbon ou un suçon. La même chose, d'ailleurs, pour un nouveau député, M. Robert Dean, et pour cinq anciens (MM. Proulx, Paquette, de Bellefeuille, Guay et Ouellette) à qui le premier ministre a remis hier un semblable prix de consolation. A défaut du gros lot — un poste ministériel — ces adjoints hybrides reçoivent un nanan bien emballé.

Le système le veut ainsi. Dans le régime parlementaire qui est le nôtre, un député ministériel est tout ou rien: tout s'il est promu ministre et membre du cénacle de l'exécutif où se prennent toutes les décisions; rien, c'est-à-dire une machine à voter, s'il reste à l'arrière-ban, simple député, backbencher, selon le jargon britannique. Comme il ne pouvait pas nommer ministres tous ses députés, M. Duplessis a imaginé, il y a près de 20 ans, d'en consoler ou faire patienter quelques-uns en créant une catégorie bâtarde, celle des adjoints parlementaires, aux fonctions aussi imprécises que vagues à souhait. La tradition s'est perpétuée depuis lors, sans que le poste soit clairement délimité, mais fournissant un exutoire commode au chef du gouvernement.

A vrai dire, le principal avantage de l'adjoint, d'ailleurs mal nommé, c'est qu'il retire quelque $10,000 de plus qu'un simple député, qui gagne environ $40,000 cette année. Ainsi M. Vaugeois, dont le salaire de ministre frisait $70,000, ne perd pas tout, mais seulement $20,000 par année, le personnel, la limousine et autres avantages connexes!

On se serait attendu à ce que le Parti québécois, qui avait pesté avec à propos contre cette pratique, quand il était dans l'opposition, la modifie une fois au pouvoir. La nomination de M. Robert Burns au poste de ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire avait suscité les plus vifs espoirs. La réforme électorale a été bien amorcée, tandis que la seconde a été timide (calendrier sessionnel fixe, télédiffusion des débats, semaine de trois jours et question avec débat du vendredi matin). La double réforme a tourné court avec le départ de M. Burns, il y a deux ans, ses fonctions étant dispersées chez M. Bédard (Justice) et chez M. Charron (leader parlementaire). Elle piétine de part et d'autre et tout est à reprendre à pied d'oeuvre.

Les propos conservateurs tenus hier par M. Lévesque n'augurent rien de bon pour les deux dossiers, encore que M. Vaugeois pourrait prendre son rôle au sérieux et se refaire une crédibilité, fort amochée par sa rétrogradation, en même temps que M. de Belleval.

Car le député de Trois-Rivières croit à la réforme parlementaire, ce qui est un atout de taille, mais il a un handicap majeur: il n'est plus ministre. Et si M. Lévesque avait vraiment voulu modifier les choses en profondeur, il aurait nommé M. Vaugeois ministre d'Etat. Mais l'heure n'est plus à la réforme à Québec!

Simple député puis ministre, M. Vaugeois a souvent fait état, avec éloquence, de la nécessaire revalorisation du rôle du député, jugeant le système parlementaire actuel "aussi dépassé et vétuste que la constitution canadienne". Après et avec bien d'autres, il a déploré "l'érosion profonde du pouvoir législatif et l'usurpation du législatif par l'exécutif", faisant des législateurs de simples machines à voter. Il a proposé un certain nombre de mesures, qu'il a d'ailleurs reprises le lendemain de l'élection, sans savoir alors qu'il serait démis de ses prestigieuses fonctions et commis au rôle "essentiel" de député, avec une cinquantaine d'autres péquistes.

Parmi ces suggestions, il y a la nomination de véritables adjoints législatifs et de chargés de mission, l'extension des pouvoirs d'examen et d'enquête des commissions parlementaires, dotées de ressources humaines, financières et techniques appropriées, la création du poste de secrétaire d'Etat (ministre "junior"). En d'autres mots, il faut refaire les structures parlementaires et leur fonctionnement, pour redonner aux législateurs-contrôleurs-médiateurs le rôle indépendant et autonome qui doit être le leur, face au Conseil des ministres (l'exécutif) de plus en plus vorace et obèse. Avant M. Vaugeois, d'autres ont évoqué ces réformes essentielles — notamment MM. L'Allier, Forget, Lamontagne, Chevrette, de Bellefeuille, Bertrand — mais sans succès.

M. Vaugeois, qui est un bagarreur-né et a son franc-parler (deux traits qui lui ont probablement coûté son ministère) sera-t-il plus heureux? Il faut l'espérer avec force, bien que ses chances de succès sont limitées. Avec ironie, il dit que M. Lévesque lui confie une tâche fascinante, motivante et "tough". Ce qui est la stricte vérité.

Quant à M. de Belleval, lorsqu'il aura fini de bouder, il pourra passer prendre son "bonbon" d'adjoint: le président Lévesque en garde cinq en réserve pour ses fidèles et loyaux sujets...

point de vue

Gouvernement national demandé

par Richard GWYN

(du Toronto Star Syndicate)

OTTAWA — Si le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, déclenche des élections cette année, comme on s'attend à ce qu'il le fasse, il va presque certainement se faire culbuter par le néo-démocrate David Barrett. Une fois au pouvoir, Barrett apporterait son appui, comme il l'a fait jusqu'ici, au projet constitutionnel de Pierre Trudeau.

Ce changement de l'opinion officielle de Victoria ne voudrait pas dire que l'opinion des habitants de la Colombie-Britannique sur la constitution ait pour autant changé. La compétence, et non la constitution, est l'enjeu de l'élection provinciale.

Il vaut la peine de garder cette distinction en tête. Il n'existe pas nécessairement de relation entre ce que les gens de telle ou telle province pensent des enjeux nationaux et ce que leur premier ministre choisit de dire en leur nom.

De façon plus précise, lorsque le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, parle, il dit ce que la grande majorité des Albertains veulent qu'il dise. Mais cela n'est pas vrai d'aucun autre premier ministre. René Lévesque, par exemple, a reçu le mandat de donner aux Québécois un bon gouvernement, non pas de leur donner l'indépendance ni, comme cela s'avère la question là, de les isoler.

Clark et les "huit"

Cette distinction a échappé à Joe Clark. Il continue de croire ou, plus précisément, refuse de se permettre de ne pas croire, que les 10 premiers ministres représentent la somme totale des opinions des Canadiens.

Ainsi, que ce soit de guerre lasse ou par stratégie, Clark continue de demander que Trudeau suspende son projet de changements constitutionnels jusqu'à ce que les premiers ministres aient accordé leur bénédiction.

Clark accepte dorénavant qu'une approbation de seulement des deux tiers est nécessaire. Il accepte également que la Charte des droits devrait s'appliquer à tout le pays. Mais il justifie les amendements qu'il a proposés (qui n'ont évidemment aucune chance d'être acceptés) en disant: "Nous donnerions aux provinces une voix au chapitre. Nous les inscririons dans le processus alors que M. Trudeau les en a exclus".

En fait, ce sont les provinces elles-mêmes qui se sont exclues. Les huit "dissidents" ont délibérément fait, la semaine dernière, une proposition constitutionnelle qu'ils savaient à l'avance être refusée.

Les huit premiers ministres dissidents ont en effet déclaré qu'ils préféraient se voir imposer des changements constitutionnels d'une façon unilatérale, de manière à pouvoir être libres de continuer de s'en plaindre, plutôt que de prendre part dans le processus eux-mêmes et d'être ainsi responsables des changements apportés.

En tant qu'exercice de pseudo-science gouvernementale, la performance des huit a, devant les caméras de la télévision, atteint aux confins du pathétique. Mais cela était prévisible. Des circonstances particulières et une personnalité particulière, comme c'est le cas du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, peuvent amener un premier ministre à se commettre personnellement sur des problèmes nationaux. La plupart des premiers ministres sont d'ailleurs dans le même cas et doivent l'être, d'une façon pragmatique, autant pour des problèmes locaux, des questions d'écoles, de chemins, que pour des services sociaux.

Le vide constitutionnel

Dans un récent discours, Tom Kent, le président de la Commission royale sur les journaux, faisait référence à ce qu'il a appelé "Les prétentions des premiers ministres". "Ils en sont venus, déclarait-il, à jouer un rôle dans les affaires nationales parce qu'il y a un vide dans notre constitution. Ils ne sont pas élus à cette fin. Céla n'est pas naturel".

Par son style combatif, Trudeau a élargi ce vide. Non pas tant parce qu'il ne comprend pas les gens de l'Ouest que parce qu'il ignore qu'il ne les comprend pas, ni ne s'en soucie, il a amené ces derniers à sentir ce vide. Les gens de l'Ouest, frustrés, fâchés et un peu effrayés, se sont alors repliés sur leurs premiers ministres comme étant les seuls instruments par lesquels ils puissent s'exprimer au sujet des affaires nationales.

Kent propose une solution devenue familière, celle d'une réorganisation du Sénat de manière à donner aux régions une voix directe dans l'administration centrale. Un autre remède, d'abord proposé par la Commission Pepin-Robarts, serait la représentation proportionnelle aux Communes qui ferait en sorte qu'il y ait au moins quelques députés conservateurs du Québec et quelques députés libéraux de l'Ouest.

Comme l'a décrit un expert constitutionnel, en rechignant contre les Canadiens, notre système politique national ne représente plus maintenant pour nous qu'un expédient statique. A chaque Conférence fédérale-provinciale, les premiers ministres passent leur temps à se chamailler avec Ottawa ou entre eux — l'Ontario et l'Alberta au sujet du pétrole, la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve au sujet du poisson. Le gouvernement fédéral passe son temps à tenter de les commander en les divisant (la stratégie de Trudeau à la Conférence constitutionnelle de septembre dernier) ou à tenter d'orchestrer les échecs de manière à mériter le droit d'agir unilatéralement.

Le système en cause

A force de voir jouer ces charades à onze facettes, on devient d'abord dégoûté, comme nous l'avons été il y a longtemps, puis démoralisé, comme nous le sommes maintenant. Il ne s'agit pas tant que nos leaders politiques ne peuvent pas s'entendre. Est en cause le système lui-même qui les force à paraître ne pas s'entendre, vu que quelqu'un s'allie toujours à un autre.

Il y a, dans les changements à apporter, deux choses fort évidentes. Par son attitude plus que par son action, le gouvernement fédéral doit redevenir un véritable gouvernement national. "Ce qui manque à Ottawa, comme le fait remarquer Kent, ce n'est pas le pouvoir; c'est la légitimité". En même temps, les premiers ministres provinciaux devraient abandonner le rôle illégitime qu'ils se sont octroyé de porte-parole nationaux dans leurs régions.

Recours collectif

La requête des invalides entendue lundi

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — La cour supérieure entendra, dès lundi, la requête de l'Association québécoise de défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) pour autorisation d'exercer un recours collectif contre 11 compagnies d'assurances.

L'organisme accuse ces mastodontes du monde de l'assurance-vie d'avoir lésé leurs assurés invalides d'un minimum de $108.5 millions en déduisant de leurs prestations l'argent que ces personnes tirent du régime d'invalidité de la Régie des rentes du Québec. En fait, si l'on tient compte des intérêts, les sommes en jeu s'élèvent à $140 millions pour la période 1970-1979. A ce chiffre impressionnant s'ajoutent les données de 1980, qui devraient se situer aux environs de $34 millions.

Précisons que tous les invalides du Québec ne bénéficient pas d'un régime supplémentaire d'assurance. On estime à quelque 10,000 le nombre de cotisants à un régime supplémentaire de retraite qui seraient touchés par la politique des compagnies d'assurances.

Un appel à l'horizon

Si le juge Jules Beauregard accorde aux plaignants la permission d'utiliser le recours collectif pour faire valoir leurs droits, il s'agira de la cause de loin la plus importante à être entendue en vertu de cette loi entrée en vigueur en janvier 1979. Quel que soit le jugement de la cour supérieure, il n'est pas illusoire de penser que la partie qui perdra interjettera appel.

L'avocat de la requérante, Me Luc Alarie, a déclaré au SOLEIL, jeudi, qu'il attend de connaître l'issue de la requête avant d'aller plus loin contre une trentaine d'autres compagnies.

Liberté de contracter?

En février dernier, les procureurs des 11 compagnies d'assurances concernées dans cette première étape avaient obtenu de la cour l'autorisation de contester par écrit la requête de l'association visant à obtenir la permission de procéder par recours collectif. Ils ont déposé leur contestation au bureau de Me Alarie, fin mars. C'est cette argumentation qui sera débattue devant le tribunal à partir de lundi.

Me Alarie nous a affirmé, jeudi, que l'argument principal des défenseurs repose sur la liberté de contracter. "Ils soutiennent que les compagnies d'assurances sont libres d'inclure les clauses qu'elles veulent dans les contrats tandis que l'association avance que, pour des raisons d'ordre public, la loi apporte des limites à la liberté de contracter."

Les 11 compagnies visées jusqu'à maintenant par l'action de l'AQDR sont: Aetna Life Insurance Co.; Assurancevie Desjardins; Citadelle, compagnie d'assurances générales; Confédération Limitée; Dominion vie; Great West; Mutuelle SSQ; Mutuelle d'assurance-vie du Québec; Life Insurance Co of North America; la Prudentielle d'Amérique; Sun Life du Canada.

Assemblée publique

Une grande assemblée d'information a eu lieu hier après-midi au cégep du Vieux-Montréal, dans l'est de la métropole. Elle avait pour but de renseigner la population sur la lutte de l'AQDR et à amener les invalides touchés par la politique des compagnies d'assurances à se manifester pour joindre leur voix à celle des milliers d'autres Québécois aux prises avec le même problème.

Poursuites intentées contre les chaînes Thomson et Southam

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien The Gazette, le ministère fédéral de la Justice aurait intenté des poursuites, hier, contre les chaînes de journaux Thomson et Southam aux termes de la loi anti-monopoles.

Dans une dépêche d'Ottawa, le journal dit que les actes d'accusation affirment que les deux entreprises de presse auraient conspiré pour éliminer la concurrence qu'ils se livraient dans les villes de Montréal, Ottawa, Winnipeg et Vancouver.

Les deux groupes sont également accusés d'avoir participé à la formation d'un monopole.

Le vice-président de Southam, M. William Carradine, est également accusé d'avoir entravé les travaux de l'enquête du gouvernement fédéral aux termes de la section 41 (1) de la loi sur les monopoles.

D'autres dirigeants de ces entreprises de presse devraient être nommés explicitement dans l'acte d'accusation, mais aucune accusation à proprement parler ne sera portée contre eux, a indiqué un porte-parole du ministère.

Ces accusations ont été portées à la suite de la fermeture le 27 août des quotidiens Ottawa Journal, du groupe Thomson, et Winnipeg Tribune, du groupe Southam.

Le jour même, Thomson vendait à Southam 50 pour 100 de ses actions dans Pacific Press Ltd, de Vancouver, pour $42.5 millions, et le tiers de ses actions dans le quotidien The Gazette, pour $15 millions.

Le groupe Thomson a également payé $2.25 millions pour l'acquisition des presses de The Tribune.

Selon The Gazette, un des chefs d'accusation contre les compagnies, intenté aux termes de l'article 32 de la loi sur les monopoles, porte sur une présumée conspiration pour limiter injustement la concurrence dans les villes de Montréal, Ottawa, Winnipeg et Vancouver.

Une autre accusation, aux termes de l'article 33, porte sur la fusion d'intérêts dans le but de la création de monopoles à Vancouver, Winnipeg et Montréal.

La division des enquêtes sur les monopoles a effectué des perquisitions le 9 septembre aux bureaux de Thomson et Southam, à la recherche de preuves.

A cette époque, le directeur des enquêtes sur les coalitions, M. Robert Bertrand, avait déclaré qu'une décision de la Cour suprême du Canada de 1976 - qui avait débouté le gouvernement fédéral dans ses poursuites de monopoles intentées contre la compagnie Irving au Nouveau-Brunswick - rendrait très difficile les poursuites contre Southam ou Thomson.

Claude Rouleau est cité à son procès

MONTREAL (PC) — L'ex-président de la Régie des installations olympiques (RIO), M. Claude Rouleau, a été cité, hier, devant le juge Jacques Trahan, de la cour criminelle, à son procès où il devra répondre à quatre chefs d'accusation pour abus de confiance et corruption.

Aux termes d'une laborieuse enquête, Rousseau, qui a été sous-ministre des Travaux publics sous le régime Bourassa, devrait subir son procès au printemps. La date devrait être fixée, lundi, lors de l'appel du rôle criminel.

L'accusé est devenu la cible des procureurs du ministère public après la publication des recommandations contenues dans le rapport Malouf sur le coût des installations des Jeux olympiques de 1976.

L'ancien président de la RIO est accusé d'avoir reçu entre 1971 et 1972 des pots-de-vin de personnes ou sociétés qui faisaient affaire avec le gouvernement du Québec, dont des représentants de la maison Trudeau, Gascon, Lalancette et Ass. et Simard, Beaudry Inc.

En guise de pots-de-vin, ces entreprises auraient fait construire à leurs frais un quai et un mur de soutènement à la propriété de M. Rouleau, à Deux-Montagnes. Des accusations d'abus de confiance et de fraude sont également reliées à cette affaire.

De plus, l'ex-sous-ministre est accusé d'avoir reçu deux sommes de $1,000 d'un agent de la société Desjardins, Sauriol et Ass., qui a également obtenu des contrats avec le gouvernement dans la période préolympique.

Le juge a accepté une motion de non lieu présentée par le procureur de l'accusé, Me Gabriel Lapointe, et rejeté l'accusation de fraude de $45,000 impliquant la firme d'ingénieurs Régis Trudeau et Associés.

Par ailleurs, l'ex-président du comité exécutif de Montréal, Gérard Niding, a déjà fait face à de semblables accusations qui en sont au stade de l'enquête préliminaire.

Notre annonce en page 12 de Perspectives vous donnera le goût de prendre la mer... mais...

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone à composer pour renseignements et réservations. Il aurait dû se lire:

1-800-565-9411

Évidemment, les responsables sont déjà en train de nettoyer le pont.

CN Marine

POURQUOI TOUJOURS PAYER?

GRATUITS
Papier de riz et cours pour fabriquer vos lampes japonaises, avec l'achat du matériel nécessaire à leur réalisation.

NOUS AVONS le plus grand choix de franges au Canada, toutes longueurs et toutes couleurs.

AUSSI, assortiment pour découpage, dimensions, transfert d'images.

ENFIN, de tout pour l'artiste et l'artisan, ainsi que les encadrements.

Rabais de 50% sur les articles-cadeaux

BOUTIQUE LE MIEUX POUR VOUS
290, de la Couronne 522-4980

Chouinard
DODGE ARIES K
à partir de $6,877
(transport et préparation en sus)

LA DODGE ARIES K À TRACTION AVANT PROCLAMÉE "AUTO DE L'ANNÉE" PAR LE MAGAZINE MOTOR TREND.

51 MI/GAL COTE ROUTIÈRE 5.5L (100 km)
38 MI/GAL COTE COMBINÉE 7.7L (100 km)

Pourquoi payer plus cher pour une moins bonne consommation d'essence?
Faites l'essai routier d'une Chrysler ou Dodge et faites 50$ que vous achetiez un de nos véhicules ou un véhicule concurrent comparable. Venez faire un p'tit tour et obtenez tous les détails.

Quand il est question de prix, Chouinard fait toujours le 2e effort...

Chouinard AUTOMOBILE INC.
2400, DALTON
SAINTE-FOY, TEL.: 653-4961
(à l'entrée du Parc Colbert)

COLT, OMNI, ARIES, DIPLOMAT, MIRADA, CORDOBA, LE BARON, NEWPORT, NEWYORKER, CAMIONS DODGE

Le Canada tel que je le vois

CONCOURS DE DESSIN

Célébrons la Fête du Canada le 1er juillet

Dessine le Canada tel que tu le vois!

Si tu es âgé de 5 à 14 ans, inscris-toi au concours de dessin. Le Canada te servira d'inspiration. Tu pourras gagner des prix formidables!

RÈGLES...

1. Le concours s'adresse à deux groupes d'âge: 5 À 9 ANS et 10 À 14 ANS.
2. Ton dessin doit nous être envoyé au plus tard le 20 mai 1981.
3. Indique clairement au verso de ton dessin: TON NOM, TA DATE DE NAISSANCE, TON ÉCOLE, TON ADRESSE ET TON CODE POSTAL, AINSI QUE TON NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (C'EST PLUS QU'IMPORTANT SI TU VEUX RECEVOIR UN PRIX).
4. Ton dessin doit mesurer au moins 22 cm x 28 cm (8½" x 11") et pas plus que 51 cm x 67 cm (20" x 36").
5. Dessine toi-même ton oeuvre.
6. Ton dessin devra illustrer un thème canadien – dessine-nous le Canada tel que tu le vois.
7. Pour nous parvenir, ton dessin doit être bien protégé et dûment affranchi. Demande à tes parents ou à ton instituteur de t'aider.
8. Ton dessin deviendra la propriété du Conseil pour l'unité canadienne.

LES PRIX!

LE GAGNANT DANS LA CATÉGORIE 5 ANS À 9 ANS
Premier prix – un par province et territoire
Une bicyclette CCM MONZA à 10 vitesses, convenant à la grandeur du gagnant, une gracieuseté de CCM.
Deuxième prix – un par province et territoire
Une caméra KODAK TELE-EXTRA 1 avec flash, un film et les instructions, une gracieuseté de KODAK CANADA INC.

LE GAGNANT DANS LA CATÉGORIE 10 ANS À 14 ANS
Premier prix – un par province et territoire
Un voyage par train, une gracieuseté de VIA RAIL CANADA INC. à Ottawa pour prendre part aux célébrations de la Fête du Canada le 1er juillet prochain. Le gagnant recevra aussi une allocation, les repas et le gîte durant le séjour à Ottawa (du 30 juin au 3 juillet). Le gagnant habite la région d'Ottawa-Hull, on offrira un autre voyage.
Deuxième prix – un par province et territoire
Un voyage de 3 jours dans la province/territoire du gagnant, durant la semaine du Canada, du 25 juin au 1er juillet. (La ville sera choisie par les organisateurs du concours). Ce voyage comprend les frais de déplacement, une allocation, les repas et le gîte.

Mentions d'honneur – les deux catégories d'âge dans chaque province et territoire
- des livres et des casse-tête, une gracieuseté de l'auteur canadien, Kjell Peers.
- des séries de timbres commémoratifs canadiens
- des jeux passionnants "Explorations" et "Q Canada !" du Bureau du Commissaire aux langues officielles.

Bonne chance et joyeuse Fête du Canada à tous les jeunes Canadiens!

Fais parvenir ton dessin à CONCOURS DE DESSIN DE LA FÊTE DU CANADA, à l'adresse ci-dessous mentionnée pour ta province/territoire avant le 20 MAI 1981

Québec: C.P. 797, succursale "A", Montréal, Québec H3C 2V5

Ce concours est organisé pour célébrer la Fête du Canada par le Conseil pour l'unité canadienne, un organisme national sans but lucratif.

Techniques de secrétariat (nouveau collégial)

Nouveau programme d'options

Session septembre 81

Secrétariat JURIDIQUE
Secrétariat MEDICAL
Secrétariat ADMINISTRATIF

COLLÈGE BART
Le Collège Bart, 751, Côte D'Abraham, Québec G1R 1A2 Tél.: 522-3906

Renoir: Fontaïne somme LE SOLEIL de se rétracter

par Roch DESGAGNE

Dans une mise en demeure transmise au journal LE SOLEIL par son avocat, M. André Fontaine, somme le journal de se rétracter, en vertu des dispositions de la loi sur la presse, sur certains points relevés dans des articles et reportages relatifs à l'affaire du Renoir de Québec.

Le procureur de M. Fontaine allègue que "par la couverture, l'importance et les informations relatées dans ces articles, votre journal a agi illégalement, et s'est rendu coupable de libelle à l'égard de nos clients".

Selon la mise en demeure, l'article du samedi 18 avril "laisse entendre que le prétendu tableau présenté au public par les propriétaires d'Encadrements Sainte-Anne et M. Jean-Marie Patry était le même tableau que celui examiné par M. André Fontaine" et "donne une importance démesurée aux prétentions de M. Jean-François Deschênes et de M. Jean-Marie Patry relativement à une minable reproduction plastifiée".

L'autre article publié le 22 avril, toujours selon M. Fontaine, "donne une importance et une couverture tendancieuse et démesurée aux prétentions de M. Jean-Marie Patry et de M. Jean-François Deschênes, tout comme s'il s'agissait de la vérité", et "fait une distinction inexplicable et malicieuse entre M. André Fontaine et l'abbé Henri Gilbert, sachant que l'abbé Henri Gilbert a signé une expertise du dit tableau".

La version des faits...

"En aucun temps, LE SOLEIL n'a voulu porter un jugement de valeur sur la personne de M. André Fontaine ou de toute autre individu impliqué dans cette histoire de la découverte à Québec d'un tableau que l'on présumait être un authentique Renoir", a tenu à préciser le rédacteur en chef du journal, M. Claude Masson.

Ce dernier ajoute que: "Dans l'intérêt public et afin d'assurer le droit du public à l'information, LE SOLEIL a rapporté la version des faits ainsi que les commentaires des personnes impliquées dans l'affaire Renoir."

D'ailleurs, André Fontaine et ses proches collaborateurs ont eu eux-mêmes toute la latitude de s'exprimer, à plusieurs reprises sur cet imbroglio, dans les pages du journal LE SOLEIL.

Dans un article publié le 17 avril, à la suite d'un appel téléphonique de M. Fontaine, LE SOLEIL donnait la position personnelle de celui-ci sur les révélations de MM. Deschênes et Patry.

De plus, sur les instances de M. Fontaine, LE SOLEIL, dans son édition du mardi 21 avril, exposait largement les opinions et les affirmations de M. Fontaine et ses collaborateurs, à la suite d'une entrevue exclusive ménagée par M. Fontaine lui-même.

Il en perd connaissance PC

Les ambulanciers déplacent cet homme qui s'est évanoui après avoir su que sa femme avait été assassinée. Le corps de cette femme a été découvert par un de ses enfants aux environs de 8h, hier matin. Le mari a été rappelé de son travail et a perdu connaissance sur les lieux du meurtre.

Lamarre condamné à trois ans de prison

Une sentence de trois ans de pénitencier a été imposée, jeudi, à Alain Lamarre, âgé de 20 ans, du 561 rue Saint-Joseph, Lauzon. Elle a été prononcée par le juge André Trottier, au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Il y a un mois, le prévenu avait été trouvé coupable de 17 chefs d'accusation de vol avec effraction qui avaient été commis à Rivière-du-Loup et dans sa région, en mars 1980.

Le procès devant jury avait duré une semaine. Me André Rompré représentait la Couronne dans cette cause, tandis que Me André Girard était l'avocat de la défense.

Le même jeune homme a été trouvé coupable d'un vol à main armée qui avait eu lieu à la Caisse populaire du Vieux-Fort, à Lauzon, et qui avait rapporté $6,000 à ses auteurs. Dans ce dossier, il connaîtra sa sentence au palais de justice de Québec, le 8 juin prochain.

Mise au point

Ce sont deux étudiants de la polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides qui en sont venus aux coups, vendredi dernier, près de cette institution. L'un d'eux a dû être dirigé vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus, souffrant d'une commotion cérébrale, mais il a pu retourner à son domicile depuis. Par inadvertance, LE SOLEIL avait publié, mardi dernier, qu'il s'agissait de deux étudiants de la polyvalente de Charlesbourg et il s'en est excusé auprès des autorités de cette dernière institution. La police de Charlesbourg a ouvert une enquête.

JOYEUX PRINTEMPS

Mais oui, on y est arrivé! Rafraîchissez votre garde-robe par un bon nettoyage à sec et pas n'importe quoi: R. FERLAND INC.

Un nettoyage supérieur, des produits exclusifs, des procédés stipulés et un personnel professionnel.

(Entreposage de fourrure dans des voûtes réfrigérées)

(Nettoyage Fourrure Maranda Lustre)

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS!

R.Ferland nettoyeur à sec inc. la MAISON d'un TON plus CLAIR

Galeries de la Canardière tél.: 661-4623 | 1420, Notre-Dame Anc.-Lorette tél.: 872-2556 | 721, 3e Avenue Limoilou tél.: 523-4832 | 198, Rte 138 St-Augustin 878-3344

Sanitone Maitre Nettoyeur Certifié

SPECIAL

Apporter ce coupon avec vos vêtements

Rabais de $1.00

applicable sur la note totale de votre nettoyage.

1 COUPON PAR CLIENT (non négociable)

Offre en vigueur aux comptoirs seulement jusqu'au 16 mai 1981.

POUR LES SPORTIFS GRANDE VENTE À RABAIS

SUR TOUS NOS 4 x 4 EAGLE

FAMILIALE EAGLE

EAGLE SX4

La traction aux 4 roues, c'est l'affaire de Jeep. Vérifiez nos prix avant le 31 mai 1981.

VOTRE CONCESSIONNAIRE AMC/JEEP No 1 A QUEBEC

Laurier Auto Inc.

2025, boul. Charest ouest, Parc Jean-Talon sud

GARAGE RECOMMANDÉ CAA

LOCATION A LONG TERME

681-4631

Doucet vos bijoutiers-conseils fêtent les mères.

Exprimez votre reconnaissance à votre mère avec une délicate bague en or 14 carats sertie d'une couronne de 8 diamants et surmontée, au choix, d'un diamant, d'une émeraude, d'un rubis ou d'un saphir.

SEULEMENT $295.

doucet BIJOUTIER

LA CHAÎNE DE BIJOUTIERS-CONSEILS QUI A L'HEUR DE PLAIRE

Succursales:
Place Laurier.
Place Fleur de Lys.
Place Sainte-Foy.
Aussi à Montréal, Chicoutimi, Jonquière, Val d'Or, Ottawa, Hull.

Notre héritage au temps présent

CASAVANT

Si vous recherchez une ambiance propre à notre milieu,
si vous êtes touchés par l'esprit positif d'une tradition ajustée à notre vie contemporaine, consultez La Maison Casavant, hautement spécialisée en cette matière.

La souplesse d'adaptation et la disposition de nos collections, qui vont d'un meuble unique à l'ensemble largement constitué selon vos besoins, sont tels que leurs prix demeurent très accessibles, dans la limite de vos budgets respectifs. Leur valeur offerte est réelle.

Un produit naturel dont la vitalité est assumée par sa facture artisanale autant que par sa conception utilitaire qui en font la marque digne de soutenir le temps et l'usage.

La Maison Casavant a tout ce qu'il faut.

la maison Casavant

• 206, rue St-Paul ouest, Montreal (514) 845-7118
• 900, rue Girouard est, St-Hyacinthe, (514) 773-1457 ou 866-8120
CENTRE D'OCCASIONS — Autoroute 20, sortie 133
• 6, côte de la Fabrique, Quebec (418) 692-1272

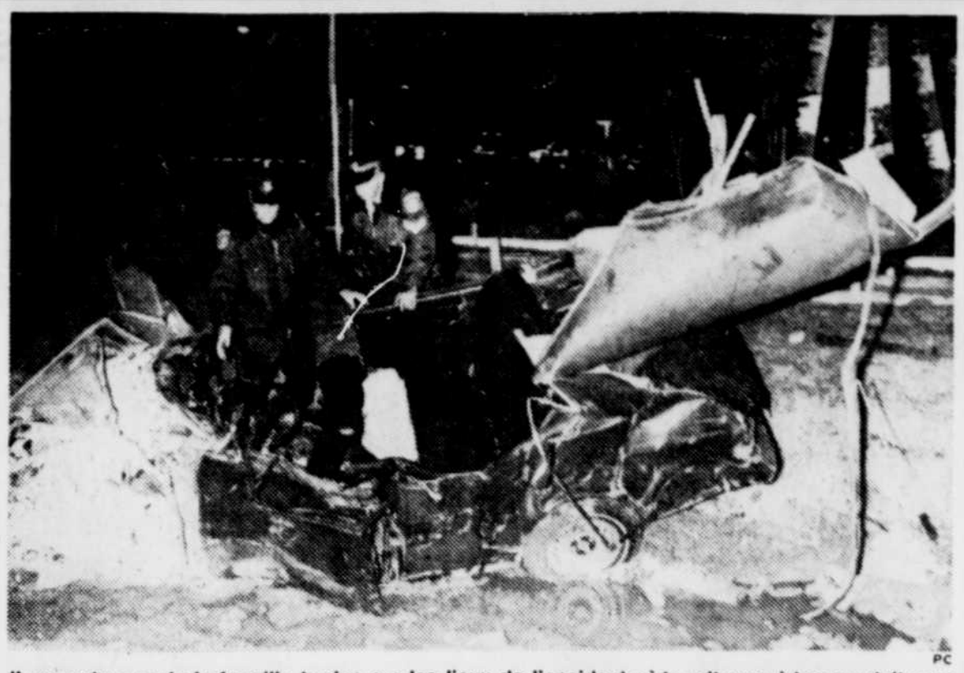

PC

Il ne reste que de la ferraille tordue sur les lieux de l'accident où la voiture qui transportait sept membres de la même famille est entrée en collision avec une fourgonnette.

Une collision implique 7 membres d'une famille

BRAMPTON (PC) — Cinq personnes ont été tuées et cinq autres grièvement blessées hier quand une voiture transportant sept membres de la même famille est entrée en collision avec une fourgonnette, à une intersection au nord de l'Aéroport international de Toronto.

Il a fallu le concours des pompiers pour dégager la famille, dont trois enfants, emprisonnée dans un petit deux portes, qui avait été projeté à plus de 30 mètres de l'intersection et avait fait plusieurs tonneaux.

Tout le toit de la voiture a dû être enlevé pour retirer les victimes. Pour sa part, la fourgonette est allée choir à 18 mètres de l'impact pendant que conducteur et passagers étaient projetés hors du véhicule.

Six ambulances ont conduit les victimes dans cinq hôpitaux différents.

"Plein de sang"

"C'était plein de sang, c'est le pire accident que j'ai vu et j'en ai vu pas mal", de dire un ambulancier secoué.

"il n'y avait ni cris ni pleurs. Ils étaient déjà morts ou sans connaissance."

Les victimes sont: dans la fourrgonette, Keith Grey, 20 ans, de Brampton; dans la voiture, Ashwin Parmar, 21 ans, et le jeune Minesh Parmar, 2 ans, de Toronto, Ichaben Parmar, 58 ans, et Bhaqubhai Parmar, 65 ans de Brampton.

Les blessés graves et hospitalisés sont: dans la fourgonette, Steven Roden, 20 ans, et Steven Steele, 20 ans; dans la voiture, Asmita Parmar, âgé de 23 ans, Manai et Usha Parmar, âgées de 11 et 6 ans, tous de Brampton.

Un réseau de trafic de drogue démantelé

par Roch DESGAGNE

La Sûreté du Québec et la police municipale de Chapais viennent de démanteler un important réseau de trafic de drogue et de prostitution qui opérait dans les villes minières de Chibougamau et de Chapais, au cours d'une vaste enquête que les forces policières ont appelée l'Opération Opemiska.

Les six principaux pushers qui dirigeaient ce véritable monopole des stupéfiants ont été formellement mis en accusation, de même qu'un grand nombre d'intermédiaires.

En tout, 102 accusations diverses de trafic et possession de drogue, de racolage et de vente illégale de boisson ont été portées contre autant d'individus, au cours des dernières semaines.

L'Opération Opemiska a été menée de la mi-décembre 1980 à la mi-avril, et portait essentiellement sur des opérations illicites centralisées surtout dans les deux plus importants hôtels des villes minières.

Selon un officier de la SQ à Chicoutimi, il s'agissait d'un véritable monopole de trafic qui se déroulait dans les deux centres miniers de Chibougamau et de Chapais. Le gros de la clientèle était composé de mineurs et de forestiers, des travailleurs itinérants que les membres du réseau exploitaient facilement et à pleine vapeur, commente la police.

Drogue, prostitution et vols

La police estime que 80 pour 100 des nombreux vols commis dans la région minière peuvent être reliés directement à ce fléau de trafic de stupéfiants et de prostitution qui affectait depuis longtemps les villes de Chibougamau et de Chapais. Dans la plupart des cas, le fruit des vols servait à rembourser des dettes contractées par des clients envers le réseau.

Des 102 accusations, 53 ont été portées pour trafic de stupéfiants; 20 pour possession de drogues; et 4 pour bris d'ordonnance contre des individus sous probation de la part du tribunal.

Six causes ont été accumulées contre des tenanciers de bar, pour vente illégale d'alcool, vente sans permis et vente après les heures réglementaires, le tout suivant les règlements de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec.

Un gogo-boy

Les enquêteurs ont également mis fin aux activités de 10 danseuses et d'un gogo-boy, qui ont été accusés de fraternisation, c'est-à-dire de racolage. Les clients étaient sollicités soit pour la prostitution ou le trafic de la drogue, dans des hôtels de la région de Chibougamau et Chapais.

De plus, la police doit exécuter 8 mandats de perquisition et d'arrestation, incessamment, toujours dans le cadre de son Opération Opemiska.

L'Opération Opémiska

La razzia policière dans les milieux des stupéfiants et de la prostitution complétait plus de quatre mois d'investigations et de surveillance de la part de plusieurs membres des forces policières du territoire de Chibougamau-Chapais.

Les manoeuvres étaient coordonnées par le caporal Louis Dupont, officier en charge de l'escouade régionale Alcool, Moralité et Drogues (ERAM) de la Sûreté du Québec du district Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Les enquêteurs de l'ERAM ont conjugué leurs efforts avec ceux de policiers de la SQ de Chibougamau et de la sûreté municipale de Chapais.

Digne des gens raffinés
LE RESTAURANT
la Sauvagère
SOUPER DE LA FÊTE DES MÈRES
dimanche le 10 mai
à compter de 17h
- Oeufs farcis au crabe
- Crème de courgette au choix
- Médaillons de boeuf chasseur
- Canard à l'orange
- Homard bouilli beurre fondu
- Shortcake aux fraises fraîches
- Thé ou café

$20 par personne
Notre dîner d'affaires est servi tous les jours de 11h30 à 14h00
Fermé le lundi toute la journée
Salons privés pour cocktails et réceptions
A 5 minutes du pont Laporte, près de la 20, St-Jean-Chrysostome
839-7914 ou 871-0355

Un employé de Bell plonge dans le vide

Un employé de Bell Canada a effectué un plongeon d'une quinzaine de pieds, jeudi, lors d'un accident survenu sur le boulevard Mgr Gauthier, à Beauport. M. Raymond Michaud, de la rue Carol, à Beauport, a subi une commotion cérébrale et il a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La police de Beauport mentionne qu'au cours de la nuit de mercredi à jeudi, une auto avait fauché un poteau sur le boulevard Mgr Gauthier, près de la rue Saint-Ulric. Des équipes d'Hydro et de Bell Canada étaient à réparer les dégâts lorsque l'accident s'est produit vers 7h30.

Pour faciliter les réparations, la moitié du boulevard avait été fermée avec de petits poteaux jaune orange, mais les véhicules pouvaient circuler sur l'autre portion.

Le poteau avait été remplacé. M. Michaud était au sommet d'une girafe pour replacer le fil de Bell Canada qui pendait au-dessus de la rue. A ce moment-là, un camion-remorque est passé et il a accroché le fil, projetant M. Michaud en bas de la girafe.

L'état de M. Michaud ne semble pas grave. Les détectives Miller et Bernier font enquête.

CONSOMMATEURS! COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!
Pour la rénovation extérieure de votre maison ou tout autres réparations, CONSULTEZ-NOUS!
Estimation gratuite
Garantie 20 ans
Avec les revêtements d'aluminium ALCAN, c'est
FINI LA PEINTURE
- Installons aussi déclins de vinyle, acier et masonite etc.
- Dépositaire de portes-fenêtres de toutes sortes — sans entretien.

N'ACHETEZ JAMAIS SANS AVOIR VU
VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE AU...
Rénovation écor de Québec Inc.
522-2084
188 Av. Lamontagne (face au Colisée)

Vous souvenez-vous de la route de l'économie? On "récidive"...
SPECIAL
PICK-UP CHEVROLET
4924
Miroir extérieur peint, amortisseurs avant et arrière renforcés, barre stabilisatrice avant, ressorts avant et arrière renforcés, servo-frein, servodirection, chauffe-moteur, automatique, moteur 305 po.cu., carburateur 2 corps, batterie à grand débit, radio AM, pare-chocs arrière, pneus radiaux
$8,686.
Profitez de la promotion spéciale sur les Chevette 1981. A l'achat, garantie de 36 mois incluse, gratuitement
PROFITEZ DÈS MAINTENANT DU TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT
Valide jusqu'au 30 avril
Massie NEUVILLE
Route de l'économie (138)
Ligne directe, Québec: 692-0316
locale: 876-2868
Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h., le samedi jusqu'à 15h.

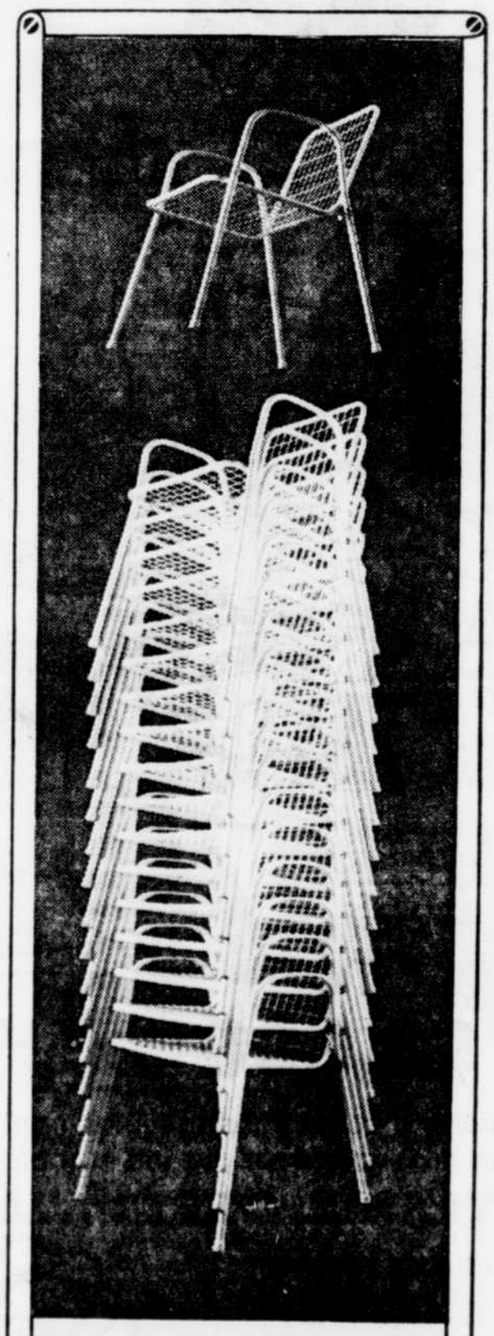
Les meubles jardin qui font le bel été
Chaises empilables pour le jardin.
A partir de $29.95 chacune.
Zip le prêt-à-apporter du meuble design
Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871 2221
Communikart 2492 12

'AMÉRICAINE OU JAPONAISE?'
"Voilà ce que m'a demandé la directrice de ma caisse populaire quand je lui ai dit que j'étais décidé à m'acheter une voiture!"
Si vous avez décidé d'emprunter, à la caisse populaire nous pouvons vraiment vous aider.
Notre prêt personnel est consenti tant pour vos achats que pour consolider vos dettes en un seul paiement mensuel.
De plus, à la caisse populaire, votre prêt peut être assuré et vos possibilités de remboursement sont respectées.
Si vous avez décidé d'emprunter, la caisse populaire peut vous aider... rapidement et efficacement!
Venez et parlons-en!
PARLONS D'ARGENT.
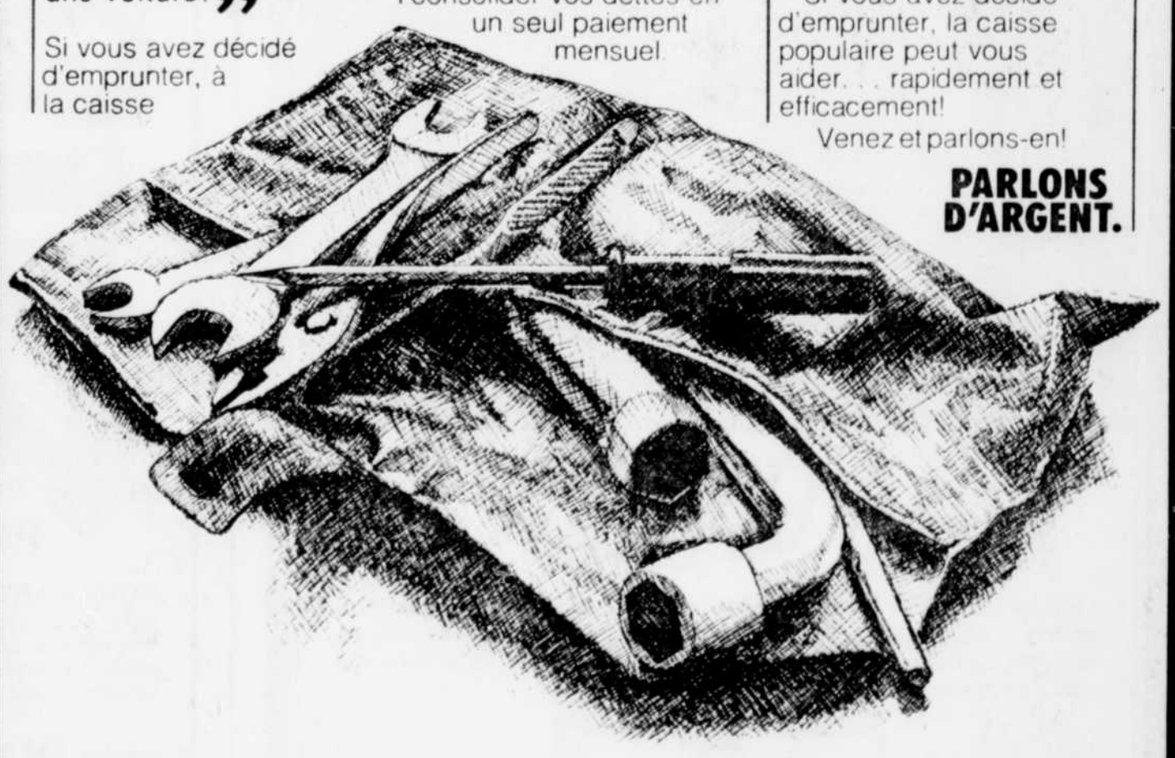
la caisse populaire desjardins

Restaurant Saint-Germain

L'employé congédié est réintégré et indemnisé

par Pierre PELCHAT

La direction du restaurant Saint-Germain de Sainte-Foy vient de verser une indemnité de $9,600 à un de ses employés qu'elle avait congédié pour activités syndicales à la suite d'une décision du ministère du Travail ordonnant la réintégration de cet employé.

Dans une décision rendue publique le mois dernier, le commissaire au travail, M. Gérard Boisclair, avait donné raison à l'employé congédié le 22 février 1980, M. Claude Lapierre, estimant qu'il n'y avait pas de motifs suffisants pour mettre à la porte l'employé en question selon les dispositions du code du travail.

Dans sa plainte, M. Lapierre, qui était appuyé par la CSN, alléguait avoir été illégalement congédié à cause de l'exercice d'un droit permis dans le code du travail.

On y indique qu'un employeur "ne doit refuser d'employer une personne parce qu'elle est membre ou officier d'une association, ni chercher par intimidation, menace de renvoi ou autre menace, ou par l'imposition d'une peine ou par quelque autre moyen, à contraindre un salarié à s'abstenir de devenir membre ou officier ou à cesser d'être membre ou officier d'une association de salariés".

Toutefois, un employeur peut congédier un employé pour une cause juste dont la preuve lui incombe.

Pas de motifs

Dans sa décision, le commissaire Boisclair rejette les motifs invoqués pour justifier le congédiement de M. Lapierre qui travaillait comme commis-desserveur, puisqu'ils ne constituent pas une cause juste au sens du code du travail.

"Cette décision (congédiement) apparaît plutôt être directement reliée à ses activités syndicales, un prétexte ou une occasion saisie en réaction aux démarches qu'il avait entreprises en vue de la formation d'une association chez l'intimé ou pour y faire entrave", conclut-il.

Le commissaire estime que les reproches adressés à l'employé congédié ne sont pas aussi particuliers et différents des autres employés. De plus, il rejette les arguments du directeur général de l'entreprise qui affirmait avoir congédié M. Lapierre parce qu'il avait exprimé son insatisfaction sur ses conditions de travail.

En dernier lieu, le commissaire note une relation directe entre la période où M. Lapierre entreprend des activités syndicales et la venue du directeur général qui prenait la place du gérant régulier pour trois semaines. Le directeur général a admis savoir que M. Lapierre était un des promoteurs de la formation du syndicat.

N'ayant pas porté l'affaire en appel, le restaurant Saint-Germain fut donc obligé de verser à l'employé, une indemnité qui représente "l'équivalent du salaire et autres avantages dont l'a privé le congédiement, déduction du salaire gagné ailleurs pendant cette période, s'il y a lieu.

UPC

Les membres de trois syndicats d'employés de Radio-Canada ont manifesté, hier, devant la tour du boulevard Dorchester à Montréal. Ce rassemblement a nécessité l'intervention de l'escouade anti-émeute.

Manifestants de R.-C. dispersés par la police

MONTREAL (d'après PC) — Les policiers de l'escouade anti-émeute ont été appelés, hier midi, à disperser une manifestation de centaines d'employés de la Société Radio-Canada devant la tour du boulevard Dorchester, dans l'est de la ville.

Un employé, un technicien, a été arrêté par la police parce qu'il buvait une bière dans un endroit public après que les quelque 350 manifestants, qui se trouvaient sur la pelouse devant l'immeuble, aient été refoulés sur le trottoir par les policiers.

De plus, un employé de bureau a été interpellé par la police après quelques échanges avec des membres de l'anti-émeute. Le syndicat des employés de bureau s'est par la suite plaint de l'action des policiers qui, selon son dire, auraient utilisé inutilement la force pour faire évacuer le terrain de la société d'Etat.

Cette manifestation des employés de Radio-Canada avait été organisée par trois syndicats qui sont présentement en négociations avec leur employeur.

Ainsi, les annonceurs et employés de bureau de Radio-Canada à Montréal, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Matane et Moncton, N.-B., (environ 1,200 syndiqués) ont débrayé en matinée pour protester contre le fait que les négociations avec l'employeur sont bloquées. Ils se sont joints aux 200 journalistes de Radio-Canada en grève depuis maintenant six mois.

Les techniciens

Les membres du syndicat des 900 techniciens qui n'étaient pas de service au moment de la manifestation ont rejoint leurs collègues à l'extérieur de l'immeuble.

En plus de la production d'émissions en direct, tant à la radio qu'à la télévision, la grève d'hier a forcé la fermeture des services de vente, des relations publiques et de l'administration.

Le porte-parole du réseau français de Radio-Canada, M. Laurent Duval, a dit que le débrayage de 24 heures toucherait les programmes de radio et de télévision en direct mais que la direction disposait d'émissions préenregistrées et de programmes de remplacement.

"On s'attendait à cet arrêt det e ae travail en ce 1er mai parce que c'est la fête des travailleurs, et que la tentation serait trop grande", a confié M. Duval, ajoutant que "des dispositions avaient été prises par la direction pour le réseau fonctionne le mieux possible dans les circonstances".

Quant au réseau anglais, l'arrêt de travail aurait peu d'effet, selon un porte-parole, puisque la majorité des annonceurs sont des pigistes et que bon nombre de programmes proviennent de Toronto.

Le syndicat des techniciens a accepté de rencontrer la société Radio-Canada. Les négociations reprendront donc à partir du 6 mai.

Quant aux journalistes, en grève depuis six mois, des rencontres ont eu lieu hier entre les deux parties et doivent en principe reprendre la semaine prochaine.

Aucune séance de négociations n'est prévue entre Radio-Canada et le syndicat de annonceurs et des employés de bureau.

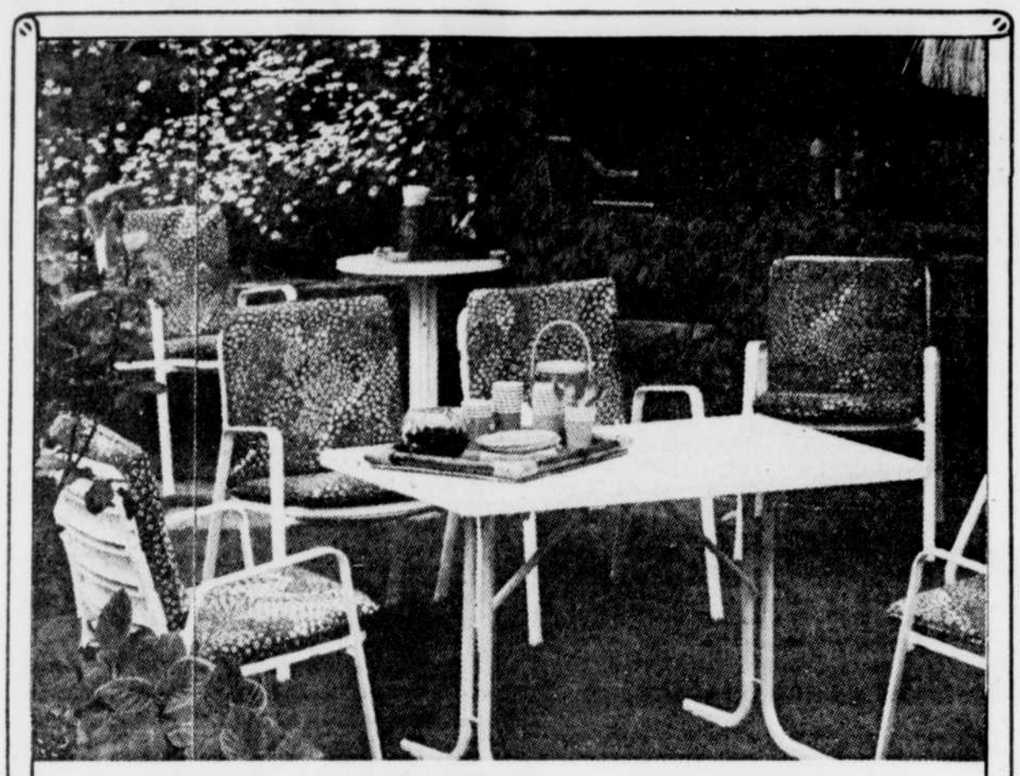

Les meubles jardin qui font le bel été

Table de jardin (grandeur pour 4 à 6 chaises): $199.
Chaises: $69. chacune (coussins non inclus).

zip international — le prêt-à-apporter du meuble design

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel.: 871 2221

Communikart 2710 6

CAMBRIDGE

Le style Cambridge donne le ton à la mode printanière. Ce complet à veston droit, d'allure distinctive et de coupe exclusive, en est un exemple. Le tissu surfin est un soyeux mélange de polyester et laine, qui saura garder sa forme, jour après jour.

Rudy Lessard
Place Laurier — 653-2525

savourez un POPEYE... et promenez-vous à nos dépens!

150 GAGNANTS SE PARTAGERONT $3,000 ENTRE LE 4 MAI ET LE 22 JUIN 81

En bons d'achat échangeables contre de l'essence ou des laissez-passer sur les autobus de la CTCUQ.

PARTICIPEZ, C'EST PAYANT!

POUR PARTICIPER AUX TIRAGES:
Rendez-vous à l'un ou l'autre des restaurants Popeye dont l'adresse apparaît ci-dessous et l'on vous remettra avec tout achat votre coupon de participation comprenant les modalités des tirages.

chez POPEYE... on est comme vous, ÉPATANT

Québec: 910, rue St-Jean, 435, boul. Hamel, 3417, 1ère Avenue.
Lévis: 79-A, Route Kennedy

Un coupon de participation par personne, par visite

Popeye HAMBURGERS

VIVRE SOUS LE SOLEIL
12 mois par année au Québec tout en mettant à contribution l'énergie solaire

Le jardin d'hiver de SOLAGRO LTÉE vous ouvre de nouveaux mondes de plaisir, d'intérêt et de joie de vivre.
Ajoutez beauté et élégance à votre demeure par l'addition d'un jardin d'hiver de SOLAGRO LTÉE. La beauté de nos jardins d'hiver tout en aluminium et vitres en font le meilleur investissement que vous puissiez faire sur votre maison.
Sans aucun entretien, celui-ci sera encore comme neuf dans 20 ans. Vos amis vous envieront et vous féliciteront de cette rénovation esthétique et pratique qui vous procurera tant d'heures de plaisir et d'agrément.
Les jardins d'hiver Solagro sont renommés pour leur qualité, leur beauté et leur solidité. Conçus pour notre climat canadien ceux-ci sont de la plus haute qualité. Une attention particulière est prêtée au détail de finition pour que ceux-ci puissent s'intégrer parfaitement à votre résidence. Les jardins d'hiver Solagro:
1— Entièrement anodisés
2— Disponibles en verre thermos
3— Structure solide et esthétique
4— Manufacturés ici-même au Québec

Représentant pour la région
—PROKULTAR inc.
1-418-522-0381
1-418-524-4196

Johns-Manville: les mineurs votent demain

THETFORD-MINES (d'après LE SOLEIL ET PC) — Les mineurs de la compagnie Johns-Manville, le plus important producteur d'amiante au monde, devraient vraisemblablement accepter, demain après-midi, au cours d'une assemblée générale, les nouvelles offres formulées par la compagnie dans le cadre du renouvellement de leur convention collective de travail.

Selon un porte-parole syndical, tout indique en effet que les travailleurs vont accepter les termes du nouveau contrat de trois ans malgré le fait que l'exécutif syndical n'entend procéder à aucune recommandation.

La grève des 1,800 mineurs devait débuter hier mais elle a été reportée lorsque les négociateurs de la compagnie ont présenté de nouvelles offres.

En cas de rejet de ces propositions, la grève serait déclenchée dès demain soir.

La nouvelle proposition patronale prévoit des augmentations de 5 pour 100 pour chacune des trois années de la convention collective. De plus, on a prévu une certaine forme d'indexation des salaires si l'augmentation du coût de la vie dépasse 3 pour 100.

La prime d'assurance, un des points chauds de la discussion, passera de $25,000 à $38,000. L'offre prévoit également de substantielles augmentations quant aux indemnités de soir et de nuit et aux montants de pension.

Autre proposition de la FTQ à ses 30 permanents

MONTREAL (PC) — "A l'issue d'ultimes négociations", la direction de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a fait jeudi à ses quelque 30 permanents, qui menacent toujours de faire grève, une offre sur laquelle ils vont bientôt se prononcer par voie de scrutin.

C'est ce qu'a affirmé le secrétaire général de la centrale, M. Fernand Daoust, réagissant ainsi aux tracts distribués par les permanents où ceux-ci reprochent "l'incohérence entre les beaux principes des dirigeants de la FTQ et leur application lors des négociations avec les propres employés de la centrale".

Le tract affirme également qu'un des principaux points d'achoppement des pourparlers est la réduction du temps de travail.

Or M. Daoust a rappelé que celle-ci était de 30 heures par semaine et que la centrale doit voir à la bonne administration des cotisations de plus de 300,000 personnes "travaillant dans des conditions très diverses, surtout dans le secteur privé".

Le salaire annuel des permanents varie de $19,000 à $27,500 et ils ont droit à un mois de vacances au bout d'un an d'emploi. Leur contrat collectif, a ajouté M. Daoust, "se trouve au sommet de la pyramide" de toutes les conventions négociées par la centrale. Leur dernière convention est échue le 31 décembre 1980.

Rejet des offres par les syndiqués du Devoir

MONTREAL (PC) — Les membres du Syndicat de la rédaction du Devoir ont rejeté, jeudi, lors d'un vote secret, les premières offres patronales en matière professionnelle.

Dans un même temps, "à la lumière de quelques ouvertures du nouveau directer du journal", souligne un communiqué syndical, les quelque 35 journalistes ont donné à leur exécutif le mandat de poursuivre les négociations en vue de régler ce conflit qui dure depuis le 6 avril.

Le Soleil, Raynold Lavoie

Les travailleurs célèbrent le 1er mai

Des centaines de travailleurs et de travailleuses ont souligné hier la journée qui leur est consacrée annuellement, en participant à différentes manifestations organisées par la CSN et ses principaux syndicats affiliés. La journée a été consacrée à des ateliers et des échanges sur divers sujets touchant la condition des travailleurs. En soirée, un défilé des travailleurs de la région de Québec a parcouru le centre de la basse ville, de l'édifice de la CSN au cégep Limoilou, où se déroulait une soirée de solidarité.

VOULEZ-VOUS SAVOIR...

Ce que disent les gens qui ont vu la construction de notre nouvelle maison modèle?

BIEN PENSÉE!!!

Quelques raisons:

● Le prix ● L'espace ● L'aménagement ● Les changements possibles ● Se construit sur tout genre de terrain

Ajoutez à cela tout ce qui nous a gagné la confiance de tant de monde.

VOUS SEREZ FIER D'ETRE UN DE NOS NOMBREUX CLIENTS.

Nous construisons selon les normes et la technique STRUCTOME

batitec

2122, boul Hamel (angle Du Vallon)

Duberger

Réchauffez-vous à la lueur du Moonlighter^MD

Vous pouvez exiger beaucoup d'un radiateur Moonlighter de Kero-Sun^MD, et ce modèle répondra effectivement à tous vos besoins: éclairage, chauffage, cuisson ... et il est très économique. Emportez-le en camping, en vacances, et gardez-le à la portée de la main en cas d'urgence. Le Moonlighter diminuera à coup sûr vos factures de chauffage pendant toute l'année. Son rendement est de 8,700 BTU à l'heure et il peut fonctionner pendant 36 heures avec seulement 6.4 litres de kérosène. La lueur qu'il diffuse crée un ravissant effet de prisme. Il est portatif et sert à de multiples usages. Ce radiateur donne un rendement du combustible de 99.9% et ne dégage ni fumée ni odeur. Il ne requiert aucune cheminée et possède un système d'allumage à piles ainsi qu'un dispositif d'arrêt automatique pour plus de sécurité. Choisissez parmi sept modèles et demandez une démonstration dès aujourd'hui.

*Marque déposée

KERO-SUN

La chaleur à la portée de la main.

DEPOSITAIRE DE BOMBARDIER LIMITEE

$195^95

MAGASIN LATULIPPE

637, ST-VALLIER OUEST, QUEBEC - 522-2996

Nous manquons de Budweiser!

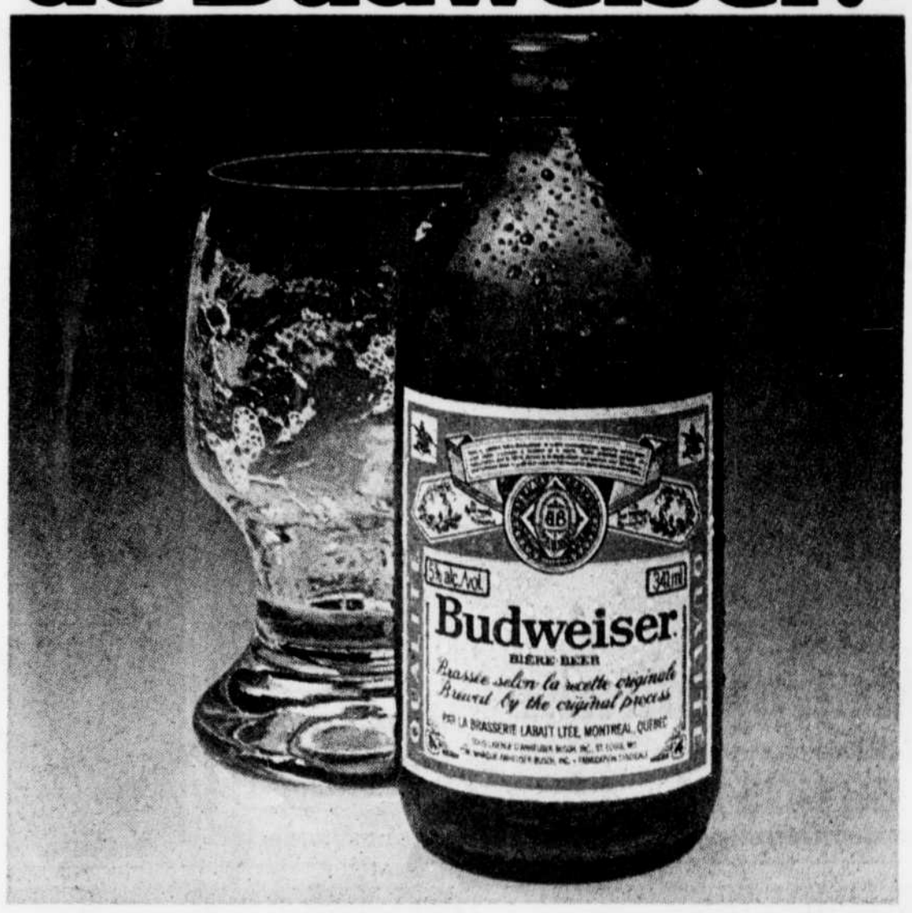

Nous en produisons davantage...aussi lentement qu'il le faut.

Les ventes de la Budweiser au Québec ont largement dépassé nos prévisions les plus optimistes. L'accueil chaleureux que vous avez accordé à la Budweiser a fait que toute notre production s'est rapidement écoulée.

Nous avons présentement doublé notre capacité de production afin de mieux satisfaire à votre demande. Cependant, nos maîtres-brasseurs doivent prendre le soin de bien brasser la Budweiser. Il est essentiel que son processus exclusif de maturation soit scrupuleusement respecté. C'est ce qui en fait une bière de si haute qualité.

La situation devrait se rétablir progressivement au cours des prochaines semaines.

Merci à tous d'avoir fait ***tout un succès*** du lancement de la Budweiser au Québec.

Labatt

LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE

par Jean-Charles GRENIER

le travail

Les femmes sont toujours victimes de discrimination dans le travail

Le président du Congrès du travail du Canada, Dennis Mcdermott, est revenu à la charge et a recommandé la mise sur pied d'un groupe de travail parlementaire chargé d'étudier la situation de la femme canadienne. Ce comité, selon le CTC, permettrait au Parlement d'analyser les progrès faitts depuis la remise en 1970 du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Dans une lettre, adressée au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, Mcdermott estime qu'un tel comité pourrait faire les recommandations qui s'imposent en vue d'instaurer l'égalité entre hommes et femmes. Le président du CTC rappelle qu'au Canada, le salaire moyen des femmes n'atteint que 57 pour 100 de celui des hommes et que le Canada apparaît au dernier rang de 19 pays au sujet du salaire égal dans une analyse menée par l'Organisation de coopération et de développement économique.

Congrès

Le plus important syndicat affilié à la FTQ, tient du 5 au 8 mai son congrès biennal à Montréal. Il s'agit du Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique qui représente 50,000 membres dans la province. Quelque 400 délégués participeront à ce congrès d'une durée de quatre jours. Les sujets abordés seront: le droit de grève dans le secteur public et parapublic; la sous-traitance et ses effets sur les emplois des travailleurs du secteur municipal; les réduction de postes aux Affaires sociales et à l'Education; la discrimination dans l'emploi; le sexisme. Le SCFP regroupe notamment les employés d'Hydro-Québec, la majorité des travailleurs du secteur municipal dans la région de Québec, les employés de soutien de l'université Laval, de l'université du Québec à Chicoutimi et à Rimouski, les syndiqués de Télé-Capitale, de CJRP, de Câblevision nationale. Le SCFP est également présent dans les réseaux des Affaires sociales et de l'Education.

Voyageur

Le conflit de relations de travail à la compagnie Voyageur Colonial n'affecte que le sevice entre Montréal et les destinations ontariennes. Les liens entre les destinations québécoises sont maintenus régulièrement tant pour les services de passagers que pour ceux des colis et de nolisement. Le conflit oppose Voyageur et la Fraternité canadienne des cheminots et des employés de transport.

Santé et sécurité

L'Association pour la santé et la sécurité au travail, du secteur des Affaires sociales, s'est donné un nouvel exécutif. Fernande Martin, du Cartel des organismes professionnels de la santé, et Huguette April-Morin, de l'Association des centres d'accueil du Québec, ont la charge de la coprésidence. André Bisaillon, de l'Association des centres hospitaliers et d'accueil privés, sera le trésorier. Créée le 29 juin 1979 en vertu de la loi 17, l'ASST a été la première et, jusqu'à tout récemment, la seule association paritaire de prévention au Québec. Le mandat de l'association est de fournir aux employeurs et aux travailleurs des services de formation, d'information, de recherches et de conseils afin d'améliorer les conditions de santé et de sécurité dans le secteur des Affaires sociales.

Discrimination

Les femmes sont encore les premières victimes de discrimination à l'embauche et lors de mises à pied. Et ce sont elles qu'on paie moins pour un travail de valeur égale. C'est ce qui se dégage des statistiques sur les cas d'enquête traités en 1980 par la Commission des droits de la personne du Québec. Quelques chiffres: la grande majorité des plaintes originent du milieu du travail; 68 pour 100 des 1,077 plaintes ont été portées par des femmes, 87 pour 100 des cas de discrimination touchent les femmes, 466 dossiers ont été ouverts au sujet de l'égalité de traitement. Lorsqu'il s'agit de discrimination quant au sexe (643 dossiers) c'est à 95 pour 100 dans le domaine du travail. Et les plaintes émanent des femmes à raison de 92 pour 100.

Rothmans

Les quelque 540 travailleurs de Rothmans Pall Mall du Canada à Québec, membres du Syndicat international de la boulangerie, de la confiserie et du tabac, ont obtenu dans une entente collective, venant à échéance le 19 mars 1983, des hausses salariales générales de 14 et de 12 pour 100 pour chacune des années du contrat. En plus, les syndiqués, autres que ceux des métiers, ont obtenu un rajustement approximatif de 2.3 pour 100. L'écart, avant le nouveau contrat de travail, se situait, quant au salaire horaire, entre $7.35 et $11.47. Le nombre des congés statutaires est passé de 14 à 15. Au chapitre des vacances, pas de gain si ce n'est que les employés, ayant 35 années et plus de service, ont droit à une septième semaine annuelle. Les autres employés ont deux semaines après un an, trois semaines après cinq ans, quatre semaines après dix ans, cinq semaines après 15 ans et six semaines après 25 ans. Le conciliateur du ministère québécois du Travail était Robert Chagnon. Celui-ci est intervenu après que les syndiqués eurent déclencher la grève le 25 mars. Ils sont rentrés au travail lundi dernier après un mois de grève.

Les travailleurs de la construction affranchis des syndicats américains

MONTREAL (PC) — Depuis hier, les syndiqués de la construction, membres de syndicats affiliés au Building Trades Concil américain, ne font plus partie du Congrès du travail du Canada (CTC), la plus importante centrale syndicale du pays. C'est le 1er mai en effet que leur expulsion prenait effet.

Le CTC, en butte depuis des mois aux pressions de ces syndicats, a en effet décidé de les expulser, même si cela signifie pour lui une possibilité de baisse de revenus, en cotisations, de plusieurs centaines de milliers de dollars par année. En fait, ces ouvriers fournissaient 13 pour 100 de l'ensemble des revenus de la centrale.

Au Québec

Au Québec, une section provinciale d'un éventuel syndicat pancanadien exite déjà. Il s'agit de la FTQ-construction, laquelle a éclipsé dernièrement le Building Trades Council et sa filiale québécoise le "Conseil provincial international des métiers de la construction" lors d'un vote supervisé par l'Office de la construction du Québec.

La plupart des corps importants de métier de la construction, sauf les plombiers, font maintenant partie de la FTQ-construction.

TAPIS Métropolitain
Vente de tapis
Lundi
4 MAI de 9h à 18h
seulement
PRÉLARTS SANS CIRAGE
100% vinyle
Bon choix de motifs et coloris
Rég. jusqu'à $15.99 vc
UN SEUL BAS PRIX
$4.99 v.c.
"La Variété, ça les connaît... ...eux aussi!
20 ENTREPOTS A TRAVERS LE CANADA
TAPIS Métropolitain
215 BOUL. HAMEL (FACE A L'HOPITAL CHRIST-ROI)
681-3514
CHARGEX VISA master charge

SPÉCIAL CHAMBLY
117 po
66 po
W 1230 W 3018 W 1830 W 3318
AC 2430 R30 BD 18 REFRIGERATEUR
BLS 36 W 1230 W 3018
MODÈLE CHAMBLY
Pour aussi peu que
979.61 *
(installation non incluse)
● Estimé gratuit à domicile
● Garantie de 15 ans sur fini Gregg
● Plusieurs modèles en montre
● Maintenant offertes, armoires modernes en mélamine
OUVERT le DIMANCHE
* Appareils électriques non inclus
NE CHOISISSEZ PAS VOS ARMOIRES DE CUISINE A LA LEGERE
GREGG
Depuis 1719
maintenant situé au 60, rue Fleur-de-Lys
(à côté du Colisée)
QUEBEC 524-2428
Heures d'ouverture
Les lundi, mardi, mercredi de 8h à 16h30 les jeudi et vendredi de 8h à 18h30 et de 19h à 21h le samedi de 9h à midi.
Le dimanche de 13h à 16h.

Hoover
SERVICE D'ENTRETIEN
Reconditionnez votre aspirateur Hoover grâce à notre vérification
EN 8 POINTS
● Courroie
● Roulements
● Brosses
● Ampoules
● Système électrique
● Nettoyage et graissage du moteur
● Nettoyage et graissage de l'agitateur
● Remplacement du sac de papier
VERIFICATION COMPLETE
Valeur 16.50
Jusqu'au 16 MAI
SPECIAL 14.50
pièces en sus
Service de cueillette et livraison disponible (en sus)
Le seul CENTRE DE SERVICE de votre région géré par la Compagnie Hoover Ltée, propriétaire.
Nous faisons l'entretien de la plupart des marques d'aspirateurs, aussi service de lessiveuses à domicile.
HOOVER CANADA INC.
155, des Chênes ouest - Québec
628-5731

LE PLUS GRAND AU QUÉBEC
EN VENTE PARTOUT

LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES
COURS INTENSIFS DU SOIR
11 mai - 18 juin 1981,
(6 semaines)
Du lundi au jeudi
LANGUES:
ALLEMAND
ANGLAIS
ESPAGNOL
ITALIEN
INSCRIPTION:
Du 4 au 8 mai 1981
De 9h00 à 16h30 et de 19h00 à 21h00
Toutes les inscriptions se font au secrétariat
LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES
1150, St-Cyrille ouest
Québec 6, P.Q. G1S 1V7
Tél.: 681-0107 postes 46 ou 47

Le Soleil, Gilles Lafond

C'est pour empêcher que les enfants puissent s'approcher du côté ouest de la chute de Charny que 160 citoyens de Bernières ont signé une pétition.

Le Soleil, Gilles Lafond

Quand il y a une clôture, dans de rares coins du futur parc Bernières, il ne s'agit que de "clôture à vache" facile à escalader et par ailleurs en fort mauvais état.

Clôture réclamée à Bernières

Des citoyens se battent pour leurs enfants

par Michel TRUCHON

Guy Patry, un citoyen de la rue de l'Escale à Bernières, se débat comme un diable dans l'eau bénite depuis bientôt six mois pour obliger le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, à délimiter son domaine du parc Bernières avec une clôture qui bloquerait la route aux enfants s'aventurant dans ce secteur de la chute de Charny.

Le Soleil, Gilles Lafond

Guy Patry montre l'un des nombreux tuyaux où un enfant pourrait s'introduire, au sommet du barrage de la chute de Charny.

"Heureusement, jusqu'à maintenant, il n'y a aucun accident à déplorer. Mais faut-il attendre un malheur pour prendre les dispositions qui s'imposent?" demande le jeune homme, à l'origine d'une pétition signée par 160 personnes demeurant dans le domaine Bois-Chaudière à Bernières.

La requête a été expédiée aux ministres Lucien Lessard et Jean Garon ainsi qu'au maire de Bernières, M. Jacques Demers, le 30 octobre. Depuis, à part un accusé de réception, rien ne semble avoir bougé.

Enfants en danger

"Nous, citoyens du domaine Bois-Chaudière à Bernières, requérons la pose d'une clôture de ce côté de la rivière Chaudière, aux abords de la chute et ce afin de protéger la vie de nos enfants."

"Cet endroit est, à l'heure actuelle, un lieu des plus dangereux et il ne faudrait pas attendre qu'un enfant y perde la vie", dit la pétition.

Ce n'était pas la première fois que les autorités étaient saisies du problème puisqu'il y a déjà trois ans, les édiles de Bernières avaient reçu une requête verbale les suppliant de dresser une clôture aux abords de la chute.

Mais les requérants devaient apprendre que le problème relevait des autorités provinciales. Et, plus tard, on leur fit savoir qu'un projet d'aménagement de ce site était en cours de réalisation. Malheureusement, de signaler Guy Patry, on apprenait par la même occasion que ce projet de $2 millions ne visait pour l'instant que la rive est de la rivière, soit le côté de Charny où il y a un belvédère. Rien de prévu pour le moment pour le parc Bernières.

Et pourtant, ce ne sont pas les dangers qui manquent du côté ouest de la Chaudière.

Accès libre

Guy Patry a servi de guide pour une visite des lieux effectuée par les représentants du SOLEIL. De sa maison de la rue de l'Escale, il faut au plus trois ou quatre minutes pour arriver aux abords de la chute, et ce en marchant lentement.

"Les gens ne sont pas conscients que les maisons sont construites aussi près de la rivière", souligne M. Patry.

Il déplore que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ait accordé une subvention de $145,000 à Bernières pour un centre culturel et que rien n'ait été fait pour interdire l'accès du parc Bernières aux jeunes en attendant que le site soit aménagé.

Risques multiples

La principale crainte des parents du secteur est qu'un enfant fasse une chute dans la rivière, en haut ou en bas de l'ancien barrage de la "Quebec Power". Chute qui pourrait être fatale.

Mais il y a d'autres risques. Ainsi, souligne Guy Patry en déambulant sur un tablier de béton large d'une dizaine de pieds où ne subsistent que quelques pieds d'une rambarde métallique branlante, il y a les tuyaux d'écoulement menant, une vingtaine de pieds plus bas, aux conduits qui alimentaient les génératrices.

Des tuyaux de métal d'une douzaine de pouces de diamètre où un jeune enfant pourrait facilement s'introduire. "L'expérience a été faite il y a quelques semaines en présence d'un représentant du ministère. Un de mes amis a amené son enfant de quatre ans sur place et a montré à ce fonctionnaire qu'un jeune pouvait passer par ce trou..." dit Guy Patry.

Autre danger, l'escarpement de béton haut d'une trentaine de pieds, du côté est du barrage, où les jeunes aventuriers peuvent facilement tomber.

Quelques pieds plus loin, une sorte d'îlot naturel, lieu de rendez-vous favori des flâneurs et de buveurs. "Même si ce ne sont pas surtout les enfants qui fréquentent cet endroit, les risques de chute sont nombreux et les accidents pourraient être graves", note le leader du mouvement de protestation.

Plus au sud, au pied de l'ancien emplacement de la vieille centrale hydro-électrique (démantelée jusqu'au ras du sol par un marchand de métaux) une sorte de bassin où les jeunes, l'été, s'amusent à fabriquer des radeaux. "Des parents retrouvent souvent leurs enfants dans ce maudit secteur", commente M. Patry.

La demande pour l'installation d'une clôture fait l'unanimité dans la domaine Bois-Chaudière. Même à Saint-Rédempteur où des vieux citoyens sont d'avis que cela serait une bonne affaire de bloquer le parc Chaudière.

Ce qui ne signifie pas que Guy Patry et les signataires de la pétition s'opposent à l'aménagement du côté ouest de la chute Chaudière. "Il y a quelque chose de beau à faire dans ce coin... La zone pourrait notamment être exploitée comme terrain de camping", commente Patry.

En attendant, il continue de se battre pour que le MLCP délimite son terrain. Et il reçoit tout l'appui nécessaire de la population. Des parents lui ont fait savoir qu'ils étaient prêts à participer à une manifestation si cela était nécessaire.

ROYAL DOULTON
COLLECTION
'KIND OF LOVING'

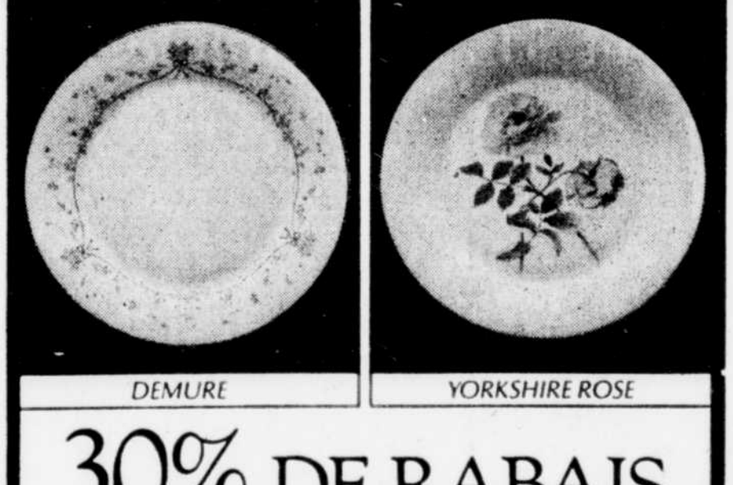

DEMURE | YORKSHIRE ROSE

30% DE RABAIS
sur le prix de détail suggéré
DES COUVERTS 5 PIÈCES
PENDANT 30 JOURS 1 au 30 MAI
Profitez de notre vente spéciale pour économiser 30% à l'achat de cette magnifique vaisselle en fine porcelaine d'os de la collection 'Kind of Loving' signée Royal Doulton. 16 motifs au choix.

les boutiques Pierre Robitaille inc.

Place d'Youville 694-0262 | Place Fleur-de-Lys 522-2847 | Place Ste-Foy 653-7260

Ajoutez à votre système de son LE CLAVIER PS YAMAHA

Maintenant, il existe un instrument à clavier qui peut vous accompagner où que vous alliez! Deux modèles: PS-10 et PS-20. Au simple toucher du doigt, votre clavier devient instrument à cordes, clarinette, piano, clavecin, orgue ou vibraphone!

Venez voir et apprécier ce nouveau concept... découvrez le plaisir de jouer de la musique à même l'amplificateur de votre chaîne stéréo.

Prix à partir de $595.00

marc legrand musique

PLACE LAURIER STE-FOY 656-9392 | PLACE FLEUR DE LYS 529-0767 | ATRIUM (Centre Jadis) CHARLESBOURG 623-5425

À l'occasion de la Fête des Mères
offrez-lui cette jardinière!

Une jardinière métallisée avec lumière. Peut contenir des fleurs naturelles ou en soie. Disponible en trois grandeurs. Quantité limitée.

Nos fleuristes cultivent l'art délicat d'assembler les fleurs et d'interpréter votre bon goût...

Tout est dans la manière.

Salon Fleuri
135, St-Joseph est
524-5218
Le choix le plus diversifié de fleurs et de plantes.

indigo inc.
95, DALHOUSIE, coin St-Jacques
694-1419

VENTE APRES INVENTAIRE
20% à 50%
du 30 avril au 9 mai
sur tous les fils et fibres en magasin.
Toute vente finale, aucune mise de côté

Roch LaSalle n'a pas perdu le goût de faire de la politique

Le Soleil, Raynold Lavoie

Même si sa décision de remettre sa démission comme chef de l'UN est irrévocable, Roch LaSalle n'a pas perdu le goût de faire de la politique.

par Donald CHARETTE

(PC)— La dernière campagne électorale a laissé ses traces, il a les cheveux beaucoup plus gris, mais Roch LaSalle n'a pas perdu le goût de faire de la politique.

"Je me laisse flotter pendant environ un an, le temps de reprendre mon souffle, mais il est certain que je m'écarte temporairement de la politique" de confier celui qui demeure pour quelque temps chef de l'Union nationale.

Il soutient qu'il ne sait pas encore où il refera surface. Au cours de la campagne électorale, il avait affirmé que jamais plus il ne serait candidat à une élection fédérale.

Aujourd'hui, il avoue "c'était un manque de sagesse de ma part de dire jamais, jamais. On ne sait pas ce qui peut arriver si Brian Mulroney ou Michael Meighen deviennent chefs du Parti conservateur ou si un parti conservateur prend forme au Québec".

M. LaSalle travaille présentement comme relationiste pour les Communicateurs Associés, une entreprise de publicité bien connue pour ses liens étroits avec le Parti conservateur. Il apprécie ce changement d'air après 13 ans de politique active.

L'éreintante campagne électorale et les résultats désastreux du 13 avril ne semblent pas avoir miné son moral.

Il explique "L'UN je l'ai prise dans le cercueil, je l'ai sortie, je lui ai donnée un souffle mais je n'ai pas réussi à la ranimer. Mais je suis convaincu d'avoir fait tout ce qui était en mon possible et je n'ai pas de reproche à faire à quiconque au sein de l'organisation. Tu fais une campagne électorale avec six permaments quand les autres en ont 100-125".

Ne regrette-t-il pas d'avoir laissé à Ottawa un poste, seul député du Québec dans l'opposition, qui lui conférait énormément de prestige?.

Il maintient que non. "J'avais le goût de venir au Québec et j'ai toujours cru que nous pourrions aller chercher 20 pour 100 du vote ou 12 députés... au moins, je croyais que je pourrais sauver les meubles".

Mais il y aussi autre chose, une profonde lassitude face à son rôle à Ottawa.

"J'étais fatigué d'être seul à Ottawa. Après 12 ans dans l'opposition, j'ai été au pouvoir pendant sept mois pour retourner dans l'opposition. Je fus très déçu psychologiquement sans compter que les libéraux devinrent arrogants à mon endroit, comme s'ils me reprochaient d'avoir enlevé le 75e siège du Québec".

De plus, poursuit-il, " ma majorité dans Joliette avait fondu de 5,000 à 400 ce qui m'aurait obligé à reprendre le collier dans ma propre circonscription. Cela signifie travailler sept jours par semaine, sans prendre de vacances, pour tenter de conserver mon siège alors que des libéraux se font réélire sans faire d'effort".

Comme ministre des Approvisionnememts et Services, M. LaSalle a eu un rôle important à jouer car il faisait parti du "inner Cabinet" de M. Joe Clark. Il a l'impression qu'il avait réussi à faire débloquer une série de dossiers qui intéressent le Québec, notamment celui de l'usine La Prade, pour laquelle le gouvernement Clark s'apprêtait à verser une compensation de $200 millions. Tout cela s'est écroulé par un vote aux Communes.

Par la suite, M. LaSalle, qui était devenu le seul député conservateur du Québec, a voulu obtenir du parti les services d'un attaché de presse pour l'aider dans sa tâche, ce qui lui fut refusé. Il venait de tourner le dos à la politique fédérale.

"Je ne voyais plus le bout du tunnel" de confier celui qui manifeste maintenant un enthousiasme d'adolescent face à sa nouvelle vie.

Non Roch LaSalle n'est pas mort.

C'est en fin de semaine que doit sonner le glas de l'UN

par Donald CHARETTE

(PC) — Roch LaSalle a pris sa décision et elle est irrévocable: il démissionne de son poste de chef de l'Union nationale, du moins de ce qu'il en reste à la suite des dernières élections générales.

Au cours du post mortem qui va se dérouler en fin de semaine à Québec, M. LaSalle va indiquer à son conseil exécutif national et à un certain nombre de candidats unionistes qu'il ne veut plus être le chef de l'UN.

L'ancien député et ministre conservateur à Ottawa aura été chef de parti pendant cinq mois, le temps de faire traverser la campagne électorale à ce parti déjà moribond.

Il l'a lui-même confirmé au cours d'une entrevue avec la Presse canadienne précisant que, même si on le lui demandait, il ne consentirait pas à tenir le gouvernail jusqu'à l'automne.

"Ma démission va devenir effective le ler juin. Même si elle n'était pas acceptée, ce qui n'est pas sûr, je démissionnerais quand même".

Le 13 avril aura donné le coup de grâce, semble-t-il, à cette formation politique: à peine quatre pour 100 des Québécois ont fait confiance à l'UN, aucun élu, et les quatre députés qui ont refusé de quitter un bateau en perdition —Fabien Cordeau, Michel Le Moignan, Bertrand Goulet et Serge Fontaine— se sont classés troisième dans des circonscriptions qu'ils ont "travaillées" inlassablement durant quatre ans.

D'ailleurs, Roch LaSalle ne se fait pas trop d'illusions sur l'avenir de l'Union nationale : "Je doute, tant que le Parti québécois va mettre son option indépendantiste en veilleuse, qu'il y ait une place pour l'UN sur l'échiquier politique. Le PQ a recueilli tout le vote nationaliste au Québec", laisse-t-il tomber au fil de la discussion.

Liquidation

C'est en fin de semaine que sonnera le glas de l'UN. Aujourd'hui, le conseil exécutif national, qui regroupe une vingtaine de membres des régions ainsi que certains ex-députés, va tirer ses conclusions des élections. Demain, la trentaine de candidats qui ont accepté de participer à ce post mortem, (il y avait 121 candidats unionistes), vont se livrer au même exercice.

Il appartient cependant aux militants de décider du sort définitif de l'UN. C'est pourquoi le conseil exécutif national pourrait recommander la tenue d'un congrès de liquidation à l'automne prochain. D'autres soutiennent cependant que cette réunion devrait se tenir dès le mois de juin.

Un proche du parti a indiqué hier qu'il n'est pas impossible que certains nostalgiques tentent de maintenir l'UN envers et contre tous.

L'UPA confiante de renouer avec le PQ

MONTREAL (PC) — Satisfait du maintien du ministre Jean Garon au ministère de l'Agriculture, le président de l'UPA, M. Pierre Gaudet, entend renouer le plus rapidement possible ses relations avec le gouvernement Lévesque, même si le Parti québécois a été le seul parti politique à ne pas avoir accepté de rencontrer l'Union des producteurs agricoles au cours de la campagne électorale, à cause de ses critiques à l'endroit du budget Parizeau.

"Cela allait très bien jusqu'aux élections", a dit M. Gaudet, qui est toutefois confiant qu'une "concertation fructueuse" pourra être poursuivie avec le gouvernement Lévesque au cours de ce deuxième mandat. M. Gaudet entrevoit cinq politiques prioritaires pour ce mandat soit:

— étendre l'application de la loi sur la protection du territoire agricole à l'ensemble du territoire agricole et forestier du Québec;

— continuer le développement de la production du boeuf, des céréales, ainsi que des productions "nouvelles", comme le mouton, le lapin, etc. et même en initier d'autres;

— bien préciser la place que le gouvernement accorde au développement régional et les moyens qu'il entend prendre;

— faire une révision du dossier du crédit en agriculture afin d'adapter les politiques de crédit aux besoins croissants de capitalisation pour amoindrir les coûts de financement et faciliter la relève en agriculture.

— publier le plus tôt possible les règlements régissant l'environnement en agriculture et clarifier les responsabilités ministérielles dans ce secteur compte tenu des promesses électorales;

CUISINEZ A L'EXTERIEUR

389.00

Ouvert 7 jours par semaine

649.00

Livraison et installation incluses.

469.00

PÉPINIÈRE BOURBEAU BOTANIX INC.
8385, 1re Avenue Charlesbourg 626-2930

FERNAND LANOUETTE ENR.
L'expert en foyers extérieurs et intérieurs
1476, boul. Fossambault ST-AUGUSTIN 878-2390

Les foyers FEU ARDENT INC.
724, ch. Industriel BERNIERES, G0S 1C0 831-1514

JEAN-PAUL FORTIN

Place Fleur de Lys Place Laurier Place Québec

Un très joli coffret à bijoux et $15 d'économie!

Dès maintenant, chez Birks, vous pouvez économiser $15 en achetant ce solide et ravissant coffret à bijoux — jusqu'à épuisement du stock!

Fabrication canadienne en bois de saule, finition noyer satiné. Dimensions: 8" x 12½" x 5" de haut. Jolie doublure bleue. Tiroir et plateau amovible.

Notre prix courant, $65.
EN SOLDE, $50.

16, de la Fabrique | Place Québec | Place Ste-Foy | Place Fleur de Lys | Place du Royaume Chicoutimi

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

Le Soleil, Jacques Deschênes

Le premier ministre Lévesque a déclaré, hier, qu'il prendrait quelques jours de vacances sans préciser où.

Lévesque éclaircit la question des femmes et des anglophones

par Bernard RACINE

(PC) — Le premier ministre René Lévesque a expliqué hier pourquoi son nouveau cabinet ne comprend aucun anglophone et seulement deux femmes.

M. Lévesque répondait alors, en conférence de presse, à un journaliste qui venait de lui rappeler qu'il avait lui-même admis au cours de la campagne électorale que deux femmes seulement dans le cabinet, ça n'était pas beaucoup.

Le premier ministre a expliqué que, des cinq femmes députées péquistes à l'Assemblée nationale, toutes, sauf Mme Denise Leblanc-Bantey, étaient nouvelles en politique. La nomination de cette dernière, a-t-il dit, ne posait aucun problème étant donné l'expérience qu'elle a acquise comme adjointe parlementaire.

A la lumière des résultats électoraux obtenus par le Parti québécois dans l' agglomération urbaine de Québec, le bon sens politique demandait, de dire le premier ministre, que cette région soit mieux représentée dans le cabinet.

Mme Pauline Marois, par son expérience, son entraînement, lui est apparue capable de remplir le poste laissé vacant par le départ de Mme Lise Payette, a-t-il expliqué.

Mme Marois, qui était directrice de cabinet de Mme Payette, lui a succédé comme ministre d'Etat à la Condition féminine. Mme Leblanc-Bantey est entrée au cabinet comme ministre de la Fonction publique.

M. Lévesque a dit s'être entretenu avec Mme Louise Harel, qui se serait dite très heureuse d'être députée de Maisonneuve et qui aurait manifesté le goût de faire un apprentissage normal du métier de député avant d'accepter un autre poste.

Un autre facteur se présentait aussi dans ce cas: le fait que la région de Montréal, qui représente 40 pour cent de la population de la province, compte déjà sept ministres sans compter cinq autres provenant de sa banlieue.

Ca fait partie de toute cette série de calculs qu'un premier ministre doit faire chaque fois qu'il forme un cabinet, d'ajouter M. Lévesque.

Quant à la nomination d'un anglophone dans le cabinet, le geste aurait été purement symbolique, étant donné que les deux anglophones ne représentent pas des circonscriptions à majorité anglophone.

L'idée de faire du symbolisme anglophone n'est pas plus plaisante que quand on parlait d'un French Canadian de service. Il s'agissait donc d'évaluer la question au mérite, a dit le premier ministre.

C'aurait été un symbolisme prématuré étant donné que, sauf dans quelques communautés culturelles, "il ne faut pas se conter d'histoires," ni le monde anglophone ni la communauté juive n'ont bougé dans notre sens, a-t-il dit avant d'ajouter:

"Ce n'est pas une critique, c'est une constatation très simplement faite." Le West Island continue à former un bloc solide.

"Je me suis dit qu'il ne fallait pas commencer à faire du symbolisme à partir de quelque chose qui n'existe pas."

Quant à M. Robert Dean, à cause de sa vaste expérience syndicale, des questions de travail et de l'habitude des responsabilités qu'il a acquise dans les postes qu'il a rempli jusqu'à tout récemment, il lui semblait plus qu'indiqué pour remplir le poste d'adjoint au ministre du Travail, ce que M. Lévesque a annoncé par la même occasion.

Le premier ministre a refusé de discuter des raisons qui l'ont amené à ne pas inclure dans son nouveau cabinet MM. Denis Vaugeois et Denis de Belleval.

Vaugeois et Dean nommés adjoints parlementaires

(PC) — Sept députés péquistes ont été nommés hier adjoints parlementaires, a annoncé le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

L'un d'eux est l'ex-ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois, député de Trois-Rivières, qui sera l'adjoint au ministre responsable des Affaires parlementaires.

M. Lévesque a expliqué que M. Vaugeois avait manifesté depuis 1976 un vif intérêt pour les questions de réforme électorale et de modes de scrutin.

Le nouveau député de Prévost, M. Robert Dean, un syndicaliste, sera l'adjoint du ministre du Travail, de la Main-d'eouvre et de la Sécurité du revenu, M. Pierre Marois.

M. Lévesque a rappelé que M. Dean agissait depuis 1972 comme président du Syndicat international des travailleurs unis de l'Automobile.

Cinq autres adjoints parlementaires ont été reconduits dans le poste qu'ils détenaient avant le scrutin du 13 avril.

Il s'agit de MM. Jérôme Proulx (Saint-Jean) aux Affaires culturelles, Gilbert Paquette (Rosemont) à l'Education, Pierre de Bellefeuille (Deux-Montagnes) aux Affaires intergouvernementales, Richard Guay (Taschereau) à l'Habitation et Adrien Ouellette (Beauce-Nord) au Transport.

M. Lévesque a également dévoilé le nom de trois des quatre ministres qui assisteront M. Yves Bérubé à la direction du Conseil du trésor.

Il s'agit de MM. Lucien Lessard, Michel Clair et François Gendron.

Le dernier ministre qui complétera le groupe sera nommé sous peu et il proviendra de la région de Montréal, a assuré M. Lévesque.

Outre le budget et les crédits financiers de l'année 1981-82, l'Assemblée nationale sera saisie de trois projets de loi prioritaires à la reprise des travaux parlementaires le 19 mai, a aussi indiqué le premier ministre, M. René Lévesque.

Il s'agit de la loi instituant un fonds minier, la loi refondant le Code de la route et divers amendements à la loi sur la protection de la jeunesse.

Le cabinet a pris de l'âge depuis 1976

(PC) — Même s'il compte depuis jeudi trois nouveaux ministres dans la trentaine, le cabinet Lévesque a pris de l'âge depuis la première équipe du 26 novembre 1976.

La moyenne d'âge des 28 ministres assermentés jeudi est de 43,5 ans. L'âge moyen des 24 membres du premier conseil des ministres était de 42,2 ans.

Toutefois, le premier ministre Lévesque a quelque peu rajeuni son conseil depuis son dernier remaniement, le 6 novembre 1980.

L'âge moyen des 26 ministres qui en faisaient partie était de 43,9 ans.

Ce rajeunissement s'explique en partie par l'arrivée de Mme Denise Leblanc-Bantey et de MM. Jean-François Bertrand et Alain Marcoux, qui ont respectivement 31, 34 et 35 ans.

Le nouveau cabinet compte maintenant huit ministres dans la trentaine, alors qu'il n'en comptait que cinq le 6 novembre dernier, mais il y en avait neuf de cette catégorie d'âge en 1976.

Outre les ministres Leblanc-Bantey, Bertrand et Marcoux, les plus jeunes membres du cabinet sont MM. Michel Clair, 30 ans, Claude Charron, 34 ans, Pierre-Marc Johnson, 34 ans, François Gendron, 36 ans, et Mme Pauline Marois, 32 ans.

En 1976, on comptait quatre ministres de 50 ans et plus: MM. René Lévesque, Camille Laurin, Louis O'Neill et Denis Lazure.

M. O'Neill a quitté et trois autres de la première équipe ont atteint le cap des 50 ans: MM. Claude Morin, Marcel Léger et Jacques Parizeau.

De la toute première équipe ministérielle, 17 demeurent encore en fonction.

FENETRES PANORAMIQUES COMBINEES et THERMOS

110

710

PORTES PORTES PATIO

REVETEMENTS ALUMINIUM VINYLE ET ACIER

FUTURA

PORTE BONHEUR

NOS PRODUITS

- GARANTIS POUR 6 ANS, MATERIEL ET INSTALLATION
- ACCEPTES PAR LA SCHL

ESTIMATION GRATUITE

A DOMICILE

Salle de montre ouverte de 8h à 17h, samedi sur rendez-vous. Spécialiste en portes, fenêtres et revêtement d'aluminium.

ARCON CANADA Inc.
795, av. St-Jean-Baptiste suite 109, Québec
871-1825

HABITAT 811

tréteaux en bois non peint à partir de: 32.00 chaque
dessus à partir de: 40.00

lampes à un abat-jour: 52.00
lampes à deux abat-jour: 64.00

bibliothèque modulaire telle qu'illustrée: 581.00 non peinte

HABITAT 811
pour ensoleiller votre intérieur...

lit tubulaire: 470.00 matelas et vide-poche en sus

fauteuil uni: 139.00
fauteuil à carreaux: 149.00

ensemble de salle à dîner en pin: 529.00 5 morceaux

bibliothèque modulaire avec éléments interchangeables telle qu'illustrée en bois non peint: 653.00

canapé-lit "FOUTANG" tel qu'illustré: 54" à partir de: 245.00

HABITAT 811 3070, Chemin St-Louis (coin Laforest) Ste-Foy. Tel.: 659-4425

SPECIAUX "ECLAIR"

MODELE SECTIONNEL contemporain - 5 morceaux
Recouvert en tissu 100% acrylique ou nylon. Choix de 6 couleurs.
Supplément pour tabouret.
Val. rég. $1279.95
SPECIAL "ECLAIR"
898.98
Quantité limitée

MOBILIER DE SALON COLONIAL
2 morceaux, pouvant faire un lit. Choix de 5 couleurs.
SPECIAL "ECLAIR"
Supplément pour tabouret
219.95

ENSEMBLES DE MATELAS
Ces ensembles sont recouverts de tissu de qualité à piqûres multiples
SPECIAL ECLAIR
Le 280 en 39" base gratuite 149.95
Le 312 en 39" base gratuite 209.95
Le 280 en 54" base gratuite 199.95
Le 312 en 54" base gratuite 239.95
Aussi disponibles en 60" et 80"

TREMBLAY & BERGERON MEUBLES INC.
6975, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG
626-1102 626-1108
Conditions de paiement sur place

BAINS TOURBILLONS
Jacuzzi TOURBILLONS BAINS
Le plus grand centre de plomberie et bains tourbillons Jacuzzi au Québec.
TOUT POUR LA SALLE DE BAINS GROS ET DETAIL
Baignoires, toilettes, coiffeuses-lavabos, marbre cultivé, bains tourbillons Lorenzo, Polymarbre, Manhattan, Wescan, Aquarius.
Portes de douches miroirs, portes de baignoires, pharmacies, douches, lavabos sur colonnes, vanités en chêne, robinets décoratifs, bidets, baignoires de fibre de verre, baignoires en acrylique.
Importations exclusives, robinets et accessoires plaqués or, vaste salle de montre ouverte en permanence.
Stationnement illimité
BIENVENUE A TOUS
PRIX SPÉCIAL BAINS TOURBILLONS à partir de $1280

SPECIAL "VANITES & BAINS DECOR"
BAIGNOIRE EN ACRYLIQUE WASCAN
Le confort, la beauté, l'élégance sont réunis dans un modèle, monopièce ou trois pièces, facilitant la rénovation de votre salle de bains. Couleurs disponibles: parchemin, bleu, rouge, amande, blanc et or.

VANITES & BAINS DECOR
2014, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Qué. - 683-4488
(Voisin de la salle de quilles Frontenac)
Heures d'ouverture, semaine: 9h à 17h - samedi: 9h à 15h30.

Le candidat Vachon accuse ses rivaux de collusion

(PC) — Le candidat du Nouveau Parti démocratique dans Lévis en vue des élections de lundi, M. Daniel Vachon, a réitéré, hier, sa prise de position en faveur des travailleurs en lock-out au chantier naval Davie.

M. Vachon a fait le point sur la campagne qui se termine tout en faisant part de ses priorités pour la circonscription.

Il a commenté une lettre reçue cette semaine du syndicat des employés des chantiers maritimes en réaffirmant son appui aux travailleurs et a blâmé la compagnie pour le "geste hâtif" qu'elle a posé, le qualifiant de "lock-out sauvage".

"Je demande que la compagnie reconsidère sa position", a-t-il réclamé, afin d'en arriver à une reprise du travail dans les plus brefs délais.

Répliquant aux accusations des conservateurs à l'endroit de son parti, le candidat néo-démocrate a d'autre part nié toute "collusion" avec les libéraux et a prétendu que s'il y avait entente secrète, elle était entre les conservateurs et les libéraux.

Il a soutenu que les conservateurs "taisent" le problème du chômage et a dénoncé leur "incompétence" à régler les problèmes des agriculteurs du comté.

M. Vachon a par ailleurs commenté les propos du candidat libéral, M. Gaston Gourde, concernant l'importance d'élire un député dont le parti est au pouvoir, en rétorquant "qu'un député dans l'opposition mettrait Lévis sur la carte".

Dans l'éventualité de l'élection d'un candidat de l'opposition, "les libéraux seraient prêts à tout pour acheter le comté (...) les subventions vont pleuvoir" a-t-il soutenu.

Dans le cadre de ses engagements, le candidat NPD a dit vouloir "bien représenter" la population rurale du comté de Lévis par diverses mesures, dont la création d'un "conseil de comté".

Ce conseil serait constitué de "représentants venant du milieu" qui feraient part de leurs besoins au député, tandis que ce dernier acheminerait leurs demandes à Ottawa.

Par ailleurs, M. Walter Hétrington, agent officiel de M. Simon Dubois, candidat de l'Union nationale à l'élection du 13 avril dernier, accuse M. Richard Janelle, candidat conservateur, de vouloir détruire l'Union nationale.

"M. Janelle a été envoyé d'Ottawa pour jeter les bases d'un Parti conservateur qui serait sur la scène provinciale à la prochaine élection", a dit M. Hétrington dans un communiqué.

M. Hétrington, qui a affirmé avoir oeuvré pour l'Union nationale et le Parti conservateur depuis plusieurs années, critique vertement le Parti conservateur qui n'a pas aidé Roch LaSalle dans sa campagne.

Maintenant que les créditistes sont morts au fédéral, le Parti conservateur veut se faire une base au Québec et la mort de l'Union nationale préparerait le terrain, a déclaré M. Hétrington.

M. Hétrington met en garde tous les unionistes qui s'apprêtent à voter pour le créditiste Janelle de penser que le Parti conservateur sera leur concurrent à la prochaine élection provinciale. La même mise en garde est bonne pour les autres partis provinciaux, dit-il.

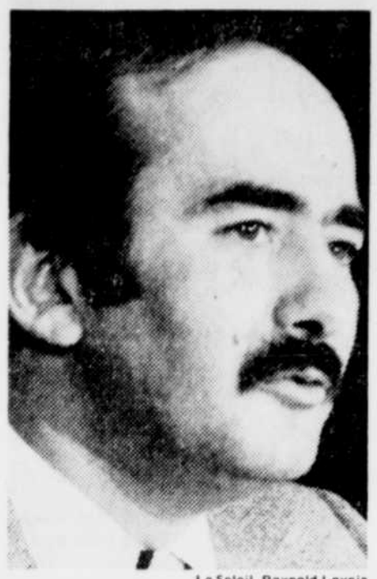

Le Soleil, Raynold Lavoie

M. Richard JANELLE

M. Gaston GOURDE

Croissance rapide de l'alcoolisme au Québec

MONTREAL (PC) — La consommation d'alcool et le taux d'alcoolisme croissent beaucoup plus rapidement au Québec que dans l'ensemble du pays, selon un rapport confidentiel préparé à l'intention de la Société des alcools du Québec.

Pendant que la consommation d'alcool augmentait de 65 pour 100 au Québec entre 1952 et 1977, elle croissait de 150 pour 100 dans la province, contre 70 pour 100 pour l'ensemble du Canada.

Le rapport, qui n'a pas encore été rendu public mais dont un journaliste de "La Presse" a pu obtenir copie, souligne d'abord la pénurie de la documentation québécoise sur le sujet et note les difficultés à donner une définition généralement acceptable de l'alcoolisme.

Les indicateurs

Les auteurs du rapport, préparé par la firme CEGIR, examinent les indicateurs de la "population alcoolique", soit les décès par cirrhose du foie et le niveau de consommation d'alcool per capita.

Au sujet de la cirrhose du foie, les données mondiales les plus récentes remontent à 1974, et le Canada venait au troisième rang (après la Nouvelle-Zélande et la Suède) pour le taux d'accroissement entre 1964 et 1974, avec 81 pour 100, même si en 1974, il occupait le 10e rang pour le taux de mortalité par population de 100,000 habitants.

Votre vieille fourrure peut devenir une chaude doublure dans votre nouveau manteau sur mesure!

Manteaux popeline, dans un beau choix de couleurs.
$435

Manteaux en camel hair ou tweed.
499,99

Grandeurs jusqu'à 18 ans. Léger supplément pour grandes tailles.

Commandez maintenant pour l'hiver prochain.
COMPOSEZ
525-4841
LOCAL 30

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Il est dans votre intérêt de nous faire part de votre déménagement dès maintenant.
Même si vous ne connaissez pas la date exacte de votre déménagement, faites-le nous savoir le plus tôt possible en nous retournant la carte-réponse accompagnant votre compte de téléphone ou en appelant à notre bureau d'affaires.

Nous pourrons ainsi mieux planifier les 100,000 déménagements prévus au Québec cette année.

Bell

LETTRE AUX DIOCÉSAINS DE L'ÉGLISE DE QUÉBEC

2 mai 1981

"Pour vous je suis évêque, avec vous je suis baptisé".

C'est cette pensée de saint Augustin à ses fidèles qui me revient à l'esprit au moment de vous écrire, à vous les baptisés de cette Eglise de Dieu qui est à Québec, alors que m'est confié le ministère pastoral de ce diocèse comme successeur de Mgr de Laval.

Ce qui nous unit en premier lieu, c'est que nous avons tous reçu la même BONNE NOUVELLE du salut apporté par Jésus, salut manifesté dans sa vie, sa mort et sa résurrection que nous venons tout juste de célébrer avec Pâques. C'est cette BONNE NOUVELLE qui nous a rassemblés et nous rassemble encore en une communauté de croyants où l'Esprit-Saint se plaît à manifester ses dons et ses charismes par de multiples vocations et ministères.

Comme le disait saint Paul, si les vocations et les ministères sont divers (1 Co 12, 4-11), la mission est la même: "De toutes les nations, faites des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit". (Mt 28, 19-20).

Cette mission, c'est celle d'édifier le Corps du Christ (Ep 4, 12) c'est-à-dire l'Eglise. Celle-ci doit être faite d'hommes et de femmes chez qui apparaissent les signes de la foi: l'amour dans la dimension de la Croix et l'unité. Ils rendent ainsi visible le Christ pour tous ceux qui, aujourd'hui, sont en quête de vérité.

Cette mission n'appartient pas seulement aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, mais également, voire d'abord, à tous les baptisés.

Dans cette mission, frères et soeurs dans la foi, vous avez une place et un rôle irremplaçables: vivre l'esprit des Béatitudes et tout l'Evangile comme une Bonne Nouvelle; témoigner que la Résurrection et la Vie éternelle ne sont pas que des réalités de l'au-delà, mais que "le Royaume est déjà là" (Lc 17, 21; Mc 1, 15).

Je sais que, pour bon nombre d'entre vous, le Christ est vraiment le Chemin, la Vérité et la Vie (Jn 14,6). Je sais aussi que plusieurs parmi vous sont engagés de diverses façons dans la pastorale d'ensemble du diocèse ou encore essaient, par leur vie, leur profession et surtout par leurs convictions de foi, de transformer le monde qui les entoure.

A vous, je dis: cherchez de plus en plus à découvrir la dynamique profonde de votre foi, la plénitude de votre baptême qui vous fait participants de la puissance extraordinaire de la mort et de la résurrection du Christ. Formez de plus en plus, avec vos pasteurs, des communautés chrétiennes vivantes et missionnaires. Prenez toute la place qui est la vôtre et que le Concile Vatican II a remis à l'honneur. Ensemble, il nous faudra continuer à chercher comment devenir de plus en plus coresponsables dans cette Eglise diocésaine.

A vous tous, frères et soeurs en quête de foi, je redis comme le Pape Jean-Paul II au début de son ministère pastoral: "N'ayez pas peur d'accueillir le Christ et d'accepter son pouvoir... N'ayez pas peur! Le Christ sait ce qu'il y a dans l'homme... lui seul le sait. Permettez au Christ de parler à l'homme. Lui seul a les paroles de vie, oui, de vie éternelle" (D.C. 1978, pp. 915-916). Je veux être pour vous un humble serviteur du salut révélé par la mort et la résurrection de Jésus Christ Notre Seigneur.

Que les bénédictions du Père, du Fils et du Saint-Esprit abondent en vous tous, adultes, jeunes enfants, malades ou handicapés, croyants et autres. Que l'Amour de Dieu règne en vos coeurs et se manifeste par toute votre vie.

+ Louis-Albert Vachon
Archevêque de Québec

Québec, 30 avril 1981